undp_logo [](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/8b/Coat_of_Arms_of_Niger.svg)

**Evaluation finale de la réalisation des effets du Programme Pays dans le domaine Environnement et Développement durable**

**Equipe d’évaluation :**

***Dr Ibrahima Dia, Consultant international, Chef d’équipe***

***Pierre Nignon, consultant national***

**Décembre 2013**

[Remerciements 3](#_Toc377125452)

[Acronymes et Abréviations 4](#_Toc377125455)

[Résumé Exécutif 7](#_Toc377125456)

[1. Introduction 14](#_Toc377125457)

[2. Objectifs de l’évaluation 21](#_Toc377125458)

[3. Description de l’intervention 22](#_Toc377125459)

[4. Analyse des données 24](#_Toc377125460)

[5. Recommendations 41](#_Toc377125461)

[6. Enseignements tirés 46](#_Toc377125462)

[7. ANNEXES 48](#_Toc377125463)

[7.01 ANNEXE 1  : TERMES DE REFERENCE 50](#_Toc377125464)

[7.02 ANNEXE  2: Déroulement de la mission 57](#_Toc377125468)

[7.03 ANNEXE 3 : Liste des personnes interrogées 63](#_Toc377125469)

[7.04 ANNEXE 4 : Matrice de conception d’évaluation 66](#_Toc377125470)

[7.05 ANNEXE  5 : Liste des documents consultés 69](#_Toc377125471)

[7.06 ANNEXE  6 : 2013 CADRE DE RESULTATS 71](#_Toc377125472)

# Remerciements

# Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui, d’une manière ou d’une autre, ont contribué à la conduite efficace et efficience de la présente mission d’évaluation finale. Les remerciements s’adressent en particulier à Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations-Unies pour le Développement-Niger, coordonnateur résident du système des nations unies et ses collaborateurs qui n’ont ménagé aucun effort pour un bon déroulement de l’évaluation finale. Les remerciements vont également au secrétaire exécutif du CNEDD, au Directeur Général de l’Environnement, des Eaux et Forêts, au directeur des énergies renouvelables au ministère de l’énergie et du pétrole ainsi qu’à leurs collaborateurs aux niveaux central, régional et départemental pour leur assistance multiforme et leur disponibilité. Nous remercions également toutes les autorités politico administratives, coutumières et techniques au niveau de la région de Zinder et des départements de Gouré et Mainé Soroa, en particulier Monsieur le secrétaire général adjoint du gouvernorat de Zinder, le préfet du département de Mainé Soroa, les maires des communes de Gouré, Kéllé et Mainé Soroa. Nos remerciements s’adressent enfin aux chefs de cantons de Gouré et de Kéllé ainsi que les populations des localités visitées, en particulier, celles des communes de Gouré, Kéllé et Mainé Soroa, pour leur hospitalité et leur disponibilité.

# Acronymes et Abréviations

AGR Activités génératrices de revenus

CCA Cellule de crises alimentaires

CCNUCC Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CNEDD Conseil national pour l'environnement et le développement durable

COFO Commission foncière

COGERAT Cogestion des Ressources Naturelles de la Réserve Aïr Ténéré

CPAP Plan d'action pluri iannuel du programme du pays/ Country Programme Action Plan

CPD Country Programme Document

CSI Cadre stratégique d’investissement

DGEEF Direction générale de l'environnement, des eaux et forêts

DSRP Document de stratégie de réduction de la pauvreté

DRE Directeur régional de l'environnement

FEM Fonds pour l'environnement mondial

GIRE Gestion intégrée des ressources en eau

GTE Groupe de Travail Elargi

HIMO Haute intensité de main d'œuvre

I3N Initiative les nigériens nourrissent les nigériens

OMD Objectifs du millénaire pour le développement

ONG Orgnisation non gouvernementale

PAPE Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente - Interventions dans les aires protégées

OSC Organisations de la société civile

PAM Programme alimentaire mondial

PANA Programme d’action national pour l’adaptation aux changements climatiques

PDC Plan de développement communal

PDES Plan de développement économique et social

PFMF Plate formes multifonctionnelles

PLECO Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes et oasis

PMF/FEM Programme micro financement/FEM

PRASE Programme régional d’accès aux services énergétiques

PNUD Programme des nations unies pour le développement

PTA Plan de travail annuel

RNNAT Réserve nationale naturelle de l'Aïr et Ténéré

SAP Service d'alerte précoce

SDR Stratégie de développement rural

SDRP Stratégie de développement accéléré de réuction de la pauvreté

SIG Système d'information géographique

IRH/SIGNER Inventaire des Ressources Hydriques/ Système d’Information Géographique du Niger

SNU Sytème des nations unies

TDR Termes de références

UNDAF Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement

# Résumé Exécutif

Cette évaluation des effets portant sur le programme pays dans le domaine de l’environnement et du développement durable a pour objectif de fournir des résultats obtenus qui seront utilisé par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques régionaux, communautés, OSC etc.) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l’orientation à donner au programme. Les leçons apprises devraient être capitalisées lors de la conception du prochain cycle du programme. Conformément aux TDR et à la méthodologie, l’évaluation a été participative, et a permis de répondre aux questions évaluatives suivantes :

**Pertinence de l’effet**

Les éléments de réponses ci- dessous sont apportés aux aspects de pertinence de l’effet :

* Le programme pays est fortement aligné surs les priorités nationales aussi bien au niveau stratégique qu’au niveau opérationnel. Les objectifs visés et les questions à résoudre sont au cœur de toutes les politiques publiques, y compris celle formulée plus récemment comme l’initiative 3N. Les efforts faits par les différents intervenants, avec l’appui du PNUD, ont permis d’assurer l’intégration dans tous les documents de stratégie et de politique sectorielles des conventions internationales en matière de biodiversité, changement climatique
* Pris individuellement, les actions et projets sont bien alignés sur l’effet, excepté le projet de promotion des énergies renouvelables pour lequel il n’est pas établi de cohérence entre le problème posé et les solutions apportées. Le problème est celui des énergies domestiques alors que les solutions apportées à savoir l’électrification et les PFMF adressent l’éclairage et l’énergie motrice et non l’énergie domestique qui est en cause dans la problématique bois-energie. De même, les activités de PANA résilience sont aussi à questionner en termes de pertinence et de spécificité par rapport à la question de l’adaptation aux changements climatiques. Si la recherche et la diffusion de semences adaptés rentre dans cette perspective, il en est autrement des autres activités qui occupent plus de ressources et de place dans le projet.
* L’ancrage des trois conventions post Rio au niveau du même point focal (le CNEDD), facilite la synergie et la complémentarité, mais les efforts sont encore à faire.
* Le CNEDD occupe un rôle central et sa position stratégique au niveau de la primature en fait un outil pertinent pour garantir la mise en cohérence au niveau politique et stratégique ; cependant il est observé que les liens avec les acteurs du domaine de l’environnement sont encore faibles.
* La domiciliation de projets opérationnels au niveau du CNEDD n’est pas conforme à son rôle stratégique et est en conflit avec sa fonction de suivi et d’évaluation.
* Les différents projets n’ont aucun lien entre eux et aucune information n’est partagée, même dans les sites ou deux projets du même programme interviennent encore moins entre les autres projets qui influencent l’effet.
* La parfaite intégration des documents de stratégie environnement (biodiversité, changement climatique, désertification etc) dans les documents de référence en matière de développement économique et social (PNEDD, PAMT, SDR, SRP) ;
* Toutefois, la faiblesse principale reste la place faite au Genre dans le Programme : ce dernier ne transparait pas de façon précise en termes de changements escomptés en matière de Genre et d’Equité dans les différents projets contribuant à la réalisation de l’effet.

**Efficacité de l’effet**

L’analyse de l’efficacité portera sur les différents niveaux ci-dessous :

* **Au niveau des projets pris individuellement**, toutes les évaluations finales ou à mi parcours indiquent une atteinte de résultats qui, quelques fois, dépassent des objectifs quantitatifs.
* **Au niveau stratégique** tous les documents prévus ont été élaborés dont certains approuvés ;

et les appuis prévus pour la présence du Niger aux conférences internationales réalisés.

* **au niveau opérationnel**, les indicateurs sont dépassés pour les PFMF (plus de 50 contre 40 prévus), les superficies protégées contre l’ensablement sont de 13219ha (sur 58 sites) contre une cible de 7510 ha (sur 35 sites) Dans d’autres projets (PANA) des taux de plus de 200% voire 1OOO% en terme de réalisation sont cités. Les dépassements sont des indicateurs qui dénotent une insuffisance dans la planification physique et financière, ou un manque d’ambition dans les cibles de départ réduisant du même coup le niveau d’efficacité que laisse transparaître l’analyse.
* **En ce qui concerne les évaluations**, il est observé que ces dernières manquent cependant d’analyses approfondies, notamment sur le dispositif de gestion et d’analyse qualitative. Il apparait cependant qu’aucun des programmes, hormis le COGERAT, n’est doté des moyens humains et de la diversité de l’expertise nécessaire pour réaliser les résultats attendus avec l’efficacité optimale. En effet, la nature holistique des problèmes d’environnement nécessite des équipes pluridisciplinaires et le succès du COGERAT dans la mobilisation sociale en est la preuve.

Ces évaluations ne permettent pas aussi de se prononcer sur l’efficacité par rapports aux spécificités de Genre. La question de Genre est seulement en termes de femmes bénéficiaires ou de mesures d’accompagnement mais ni les intérêts stratégiques, ni les besoins opérationnels ne sont traitées en termes de spécificités de genre. Les indicateurs de Genre ne sont pas aussi présents.

* **A l’échelle du programme,** l’appréciation de l’effet est faite en considérant ensemble tous les projets qui concourent a l’atteinte de l’effet. Le constat fait apparaitre une absence de mise en œuvre selon l’approche programme. Ce sont toujours des projets indépendants sans liens entre eux et avec une exécution selon une approche projet classique. Les différents rapports d’évaluation soulignent tous l’insuffisance de synergie entre les structures opérant dans le même domaine (biodiversité, changements climatique, gestion des terres). La situation est encore pire au delà des frontières thématiques même s’ils interviennent dans la même zone. Pour le cas Micro FEM (qui représente 14% du portefeuille du programme environnement), il a été observé que les appuis dans le domaine de la fixation des dunes dans la zone de Gouré et de la région de Diffa se font sans information et coordination avec PLECO. Le rapport sur la biodiversité souligne quant à lui « la faible coordination dans la mise en œuvre des projets et programmes issus du plan d’actions de la diversité biologique »
* **En ce qui concerne la mobilisation des ressources**, l’efficacité est relative dans la mesure où c’est essentiellement un seul fonds FEM qui a contribué aux programmes. Compte de la complexité des procédures FEM, c’est une véritable performance obtenue. En référence au tableau ci-dessous, on note que, sur une prévision de 82 millions de dollars US, 59% ont été obtenus. La multiplicité des acteurs intervenant dans le domaine sans coordination et l’absence d’information sur les activités et ressources mobilisées traduit un manque d’efficacité du programme dont c’était un des mandats.

**Efficience de l’effet**

Les deux niveaux d’analyse ci-dessous seront considérés en rapport avec l’efficience:

* **A l’échelle des projets pris individuellement**, toutes les évaluations finales ou a mi parcours indiquent que les ressources allouées ont été rationnellement utilisées. En effet, si l’on compare les résultats atteints aux ressources dépensées, il apparait une grande efficience. Cela est en partie dû au fait que les ressources humaines sont payées par l’Etat et qu’il ya un personnel réduit au minimum. Les coûts unitaires par exemple, pour le PLECO et le COGERAT, sont maitrisés et la structure montre un rendement très élevé de chaque franc investi si l’on considère le service concerné.

Dans le cas du PLECO par exemple, le coût de la fixation mécanique par HIMO est de 100.000 CFA à 130.000 CFA/ha, et la plantation est de 40fcfa par plant. Les plants sont achetés aux pépiniéristes à 15 CFA l’unité contre un montant sur le marché ou d’autres projets de 40fcfa (réf. ONG Karkara). On peut donc évaluer les coûts à l’hectare de dunes stabilisées entre 400.000 et 500.000 CFA. L’analyse reste cependant incomplète car il n’est pas valorisé tous les apports de l’Etat, notamment les bâtiments, le matériel laissé par les projets préexistants, les appuis des services techniques, les interventions du personnel du PNUD aussi bien à Niamey qu’au siège. La comparaison avec des interventions similaires en République Islamique de Mauritanie, par exemple, devient difficile du fait des approches différentes mais aussi de la structure des coûts ou des distances de transport peuvent multiplier les coûts.

Il en est de même pour les coûts des matériaux utilisés pour la fixation physique et biologique des dunes qui dépendent de leur disponibilité sur place. Les différences de coûts ne peuvent donc être attribuées à l’efficience du projet. Elles dépendent du coût de la main d’œuvre locale, des distances de transport et des matériaux pour la fixation physique et biologique. Pour les PFMF, les coûts comparés à la sous région sont raisonnables mais du point de vue environnementale l’efficience doit être reconsidérée car les PTMF installées fonctionnent au diesel et certainement les PTMF fonctionnement avec le solaire seraient plus couteux en termes d’investissement mais le choix du salaire serait plus efficient du fait de l’absence d’émissions de co2 (qui a un cout pour l’environnement et la santé) et d’économie de carburant à moyen et long terme. Cette analyse devra être faite.

Pour le projet PANA résilience agricole, il est évident que l’efficience n’est pas au rendez vous car les montants dépensés et le nombre de cibles est vraiment insignifiant. Le rapport final indique l’équipement de 10 GMP pour 31 villages et un montant de 47 095 938 CFA. Les investissements qui varient de 2000000 CFA à 6.000 000 CFA sont perçus par la plupart comme du saupoudrage. Les activités financées sont classiques et peuvent s’inscrire parfaitement dans toute activité de lutte contre la pauvreté et d’assistance sociale et non comme réponse spécifique au changement climatique. Il en est de même de la mise en place et d’équipements de centres de couture dont le lien avec le thème n’est pas démontré. Compte tenu du nombre élevé de bénéficiaires pour de petites superficies, l’impact est trop faible pour servir de modèle nouveau.

* **A l’échelle du programme,** pour l’appréciation de l’efficience par rapport à l’effet, nous devrons considérer « comment ensemble tous les projets concourent a l’atteinte de l’effet ». Au total, le programme 3 a mobilisé 24 767 000USD [[1]](#footnote-1)mais fragmenté entre sept volet (7) et une quinzaine projets dont certains sont terminés, d’autres le seront bientôt et pour d’autres prolongés. La mise en œuvre réalisée séparément par des différentes unités de gestion, à des échelles différentes, selon un calendriers d’exécution différents, sur des sites différents avec des montants souvent trop faibles affecte l’efficience et constitue des opportunités ratées d’économie d’échelle, et de mise en synergie, etc. L’analyse des différents rapports nationaux pour les différentes conventions (biodiversité, désertification, les changements climatiques etc.) sont, par exemple, des processus identiques, mobilisent les mêmes acteurs et traitent des mêmes informations.

La répartition des ressources entre les différents volets du programme ne semble pas traduire l’ordre des priorités tel que perçue par les acteurs et vécus sur le terrain pour une meilleure utilisation des ressources du PNUD. En effet la dégradation des terres qui est la priorité se retrouve avec seulement 14,2% des ressources alors que l’adaptation aux changements climatiques et la biodiversité se retrouvent avec respectivement 26,7% et 17%.(sources ERAD PNUD 2013). La concentration des ressources de Micro FEM en complément des interventions de PLECO aurait été plus efficiente et aurait beaucoup plus de valeur ajoutée que la dispersion constatée actuellement avec en plus la difficulté voir l’absence de suivi rapproché.

**Pérennité**

L’analyse de la pérennité est orientée sur la capacité des acteurs identifiés pour garantir la durabilité après les travaux.

* **A l’échelle des projets pris individuellement**.

Deux situations sont à prendre en considération à ce niveau, particulièrement en ce qui concerne les projets de gestion durable des terres et de la biodiversité.

* *Le COGERAT*. Les résultats atteints par ce projet peuvent laisser augurer des perspectives d’une pérennité de l’effet. Cette affirmation se base sur des éléments tels que l’accord de cogestion Etat – Communes de la réserve Aïr Ténéré, la conscientisation des 4 communes du projet pour la protection de la réserve de l’Aïr Ténéré, l’ adoption et la signature de la charte de l’écotourisme qui sont autant des signes d’engagement des autorités nationales, régionales, locales et des communautés. A cela on peut ajouter le schéma global et cohérent des Plans de Développement Communaux intégrant les questions d’environnement.
* Les *autres projets de gestion durable des terres et de la biodiversité*. Bien que des signes de pérennité peuvent être considérés au regard des résultats atteints par le PLECO, par exemple, à travers un certain niveau de conscientisation et d’engagement des populations et des autorités administratives et locales préoccupées par le fléau d’ensablement des cuvettes et des bas fonds ainsi que l’appauvrissement des sols dans les départements de Gouré et de Maïné Soroa, il ya lieu de relativiser cette appréciation sur la base des constats ci-après observés lors de la visite de terrain :

(a) Les communes ne manifestent pas suffisamment d’engagement pour prendre en charge de manière « sérieuse » et « durable » ce qui est attendu d’elles pour garantir la durabilité ;

(b) les organisations communautaires mises en place par les projets sont très attentistes et attendent tout du projet. Elles ne montrent pas des signes encourageants du fait de ratés dans leur mise en place par des bonnes volontés sans l’expertise nécessaire. L’absence de spécialistes en sciences sociales et en genre au sein des équipes de projet explique la faiblesse de ces institutions et leur incapacité à assurer une durabilité ;

(c) les risques importants et hors du contrôle des bénéficiaires, à savoir l’arrivée de transhumants (de bovins et de chameaux) chassés par les conditions d’insécurité au Nigéria et au Tchad ;

De façon globale, la pérennité du renforcement des capacités des institutions nationales et déconcentrées que l’on retrouve dans la quasi-totalité des projets qui sous tendent la réalisation de l’effet reste sujette à question. En effet, la pérennité de cette forme d’appui au niveau des communes, des institutions régionales et nationales peut se trouver annihilée ou réduite par les changements d’acteurs, soit suite à des élections municipales, soit du fait de la mobilité des cadres nationaux et régionaux et de restructuration des ministères impliqués dans la gestion économique et financière.

**A l’échelle du programme.** L’alignement du programme aux priorités nationales de développement (de la SDR au PDES et à l’Initiative 3N) constitue une source de pérennité, à moins d’un bouleversement profond de la situation politique et économique du pays.

**Impact**

Compte tenu de leur durée respective de mise en œuvre, l’analyse d’impact portera sur deux projets de gestion durable des terres et de bio diversité : il s’agit du COGERAT - qui est dans sa 8ème année d’exécution - et du PLECO phase I/ PNUD/FAO - qui fut mis en œuvre depuis plus de 20 ans-.

Concernant le COGERAT qui fut lancé en août 2006, on observe une appropriation des résultats du projet à tous les niveaux. Cette appropriation se traduit par l’intégration continue de ressources des 4 communes qui sont couvertes par le projet à travers les PDC ; la durabilité se traduit aussi par un transfert progressif, au cours des années, des acquis du projet vers les communes et leurs communautés :

Dans le cas du PLECO Phase I/PNUD/FAO, l’on retiendra que les communautés touchées par ce projet ont pris toute la mesure des questions de leur environnement. La protection des reboisements issus des fixations biologiques des dunes et qui sont en pleine maturité est assurée par les populations elles mêmes ainsi que la gestion des coupes de bois de chauffe selon une organisation de base.

**Principales leçons apprises**

Nous avons synthétisé les principales conclusions et recommandations des différents rapports d’évaluation, en nous concentrant sur les points récurrents, les enseignements communs et les aspects les plus pertinents pour le niveau programmatique. La mise en perspective avec nos propres observations et analyse a conduit à l’identification de cinq principales leçons apprises :

1. **La perception la plus partagée est que les autorités et les PTF n’ont pas pris la bonne mesure des enjeux que** constituent les problèmes que pose la rapide dégradation de l’environnement. L’analyse sémiologique montre que les mots les plus récurent dans les discours aussi bien des autorités administratives, des techniciens que des populations traduit cette perception : les mots suivant sont les plus récurrents : «sérieux », « envergure », « survie », « goutte d’eau dans la mer », « saupoudrage », « gros programme avec de gros moyens », « catastrophe », «dramatique »

(b) **La fixation des dunes avec reboisement est une des actions de protection de l’environnement qui intègre le plus toutes les dimensions du développement durable** notamment la lutte contre la désertification, l’adaptation au changement climatique, la préservation et restauration de la biodiversité, la durabilité des infrastructures économiques et sociale (routes, écoles, santé, puits), la sécurité alimentaire et la génération de revenus (lutte contre la pauvreté et la précarité) et le renforcement de la résilience. En effet L’ensablement est devenu une contrainte structurante pour tous les secteurs. Dans le PDES, il est cité contre obstacles et risques pour le transport pluvial et routier (PDES page 35), les points d’eau et cuvettes de culture (page 130), l’agriculture pluvial (p29, p85), la production forestière et biodiversité (p66). L’enjeu est aussi bien local, régional que national, sous-régional et même africain en termes de bassins versants du Lac Tchad et du Fleuve Niger. L’appui HIMO utilisée est un puissant outil de lutte contre la pauvreté par la distribution de revenus et de produits alimentaires et de renforcement des liens sociaux par le travail.

(d) **Les actions entreprises dans le cadre de l’adaptation au changement climatiques (PANA résilience) sont trop timides et ne répondent pas parfaitement aux enjeux et à la complexité du phénomène et des systèmes de production** en se focalisant sur la question des semences améliorées adaptée à cycle court. Les résultats peuvent être contreproductifs. Dans le contexte du Niger, il n’est pas pertinent de traiter le changement climatique de manière isolée dans des activités isolées.

(e) **Tous les acteurs admettent la faisabilité de la lutte contre la dégradation de l’environnement** et que la possibilité de fixation des dunes est largement démontrée. **Le sentiment de fatalité a disparu grâce à ces démonstrations** et qu’il n’y a pas besoin de continuer des actions à petite échelle

(g) **Seule une approche intégrée et holistique intégrant la mise en valeur et des mesures politiques et réglementaire peut garantir la mobilisation des populations, la durabilité des actions**. Par ailleurs, pour être durable et efficace, **des actions de protection de protection contre l’ensablement et pour la GDT doivent s’inscrire à l’échelle des terroirs** de manière plus large et non sur des infrastructures ciblés comme les routes ou les cuvettes.

(h) Le passage de témoin aux populations doit trop prématurée sans une maturation des organisations locales et un niveau de maturités des plantations.

**Pistes de recommandations**

**Passer à l’échelle dès 2015 en consacrant 2014 à la préparation de deux grands programmes** :

* Un programme national intégré de fixation des dunes et de GDT et de viabilisation agrosylvopastorale des zones de production
* Un programme national de biodiversité

Ces deux programmes doivent être conçus pour les **20 prochaines années** avec un phasage 05 **ans** et considéré comme **cadres uniques**  d’intervention ou de **coordination** pour tous les partenaires et ONG qui veulent contribuer à l’objectif  avec **un dispositif unique de pilotage** au niveau opérationnel et impliquant les acteurs décentralisés

* Sortir les PFMF et la promotion de l’énergie solaire du programme et au besoin l’insérer dans la lutte contre la pauvreté
* Séparer le niveau stratégique du niveau opérationnel

Il est proposé enfin un plan d’action indicatif pour la mise en œuvre des recommandations

# Introduction

L’alignement de l’UNDAF sur le système de planification et les priorités nationales demeure l’une des idées forces de la réforme des Nations Unies. Elle s’est concrétisée par la participation active des agences et leur implication effective au processus de formulation de la SDRP. D’un commun accord avec le Gouvernement, l’Equipe de Pays a choisi l’option d’utiliser les analyses nationales sans passer par l’étape d’un Bilan Commun de Pays. Ainsi, les orientations de l’UNDAF 2009-2013 sont définies sur la base des avantages comparatifs du SNU, des OMD et des analyses de la SDRP 2008-2012. L’approche participative et inclusive a permis au SNU et à ses partenaires de construire une vision commune sur les lignes guides et les avancées de la réforme des Nations Unies et leurs liens avec les priorités nationales. La Note d’Orientation Stratégique[[2]](#footnote-2) tout comme l’UNDAF ont pour principales sources d’inspiration la SDRP et les orientations de la réforme.

L’articulation programmatique de l’UNDAF 2009-2013 sur la SDRP 2008-2012 a été opérée à travers une série de travaux internes au SNU et au sein des Groupes de Travail Elargis (GTE), composés de représentants du SNU, de l’Administration, de la société civile, du secteur privé, et des autres partenaires techniques et financiers.

De façon participative et consensuelle, trois domaines prioritaires d’intervention, en ligne avec les OMD et la SDRP sont retenus : i) *Développement durable, environnement et Sécurité alimentaire ;* ii) *Capital Humain, Services Sociaux de Base et Démographie ;*  iii) *Gouvernance*.Ces domaines sont déclinés en trois effets UNDAF respectifs ci - après : i) *D’ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu*; ii) *D’ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique ; iii) D’ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l’équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.* Outre ces trois domaines et effets, quatre thèmes transversaux sont retenus : Droits humains, genre, jeunesse, prévention et gestion des crises et catastrophes.

Sur la base des priorités nationales définies dans la SDRP 2008-2012, le Plan Cadre d’Assistance des Nations Unies au Niger (UNDAF Niger 2009–2013) poursuit trois effets comme contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du Niger :

* + Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus (OMD 1, 3, 7 et 8) ;
  + Les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique (OMD 2, 3, 4, 5 et 6) ;
  + Les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l’équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix (OMD 3 et 8).

Au sein de l’UNDAF,le Programme de Pays Niger–PNUD a pour objectif principal de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la SDRP et de contribuer à la réalisation des OMD. Il mobilise un financement annuel de 17 à 20 millions de dollars, soit de 85 à 100 millions de dollars sur les cinq ans, dont au moins 50% seront mobilisés avec la partie nationale auprès des partenaires techniques et financiers. Le Programme de Pays est fondé sur une approche programme structurée autour de trois thématiques et trois programmes correspondants :

* 1. Le renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité y-compris la prévention des crises et le relèvement ;
  2. Le renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l’accélération de l’atteinte des OMD ; et
  3. Le renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles.

Quant aux programmes, ils se présentent comme suit :

1. Programme 1 : Le renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité et la prévention des crises et le relèvement
2. Programme 2  : Le renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l’accélération de l’atteinte des OMD
3. Programme 3 : Le renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles

Conformément aux normes et procédures du PNUD, il est prévu de procéder à une évaluation finale de la mise en œuvre du CPD au Niger. Le présent rapport se focalise, notamment, sur l’évaluation finale de la réalisation de l’effet dans le domaine de l‘Environnement et Développement durable.

L’objectif principal de cette évaluation d’effet, qui est réalisée selon une approche participative, est d’accroître la redevabilité et l’apprentissage au sein du bureau-pays du PNUD. Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques régionaux, communautés, OSC etc.) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l’orientation à donner au programme. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception du prochain cycle du programme.

**Produits attendus de l’évaluation des effets**

L’évaluation finale vise les objectifs spécifiques suivants :

* évaluer la pertinence de l’effet;
* évaluer les progrès dans l’atteinte de l’effet ;
* apprécier les contributions des différents projets mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de l’effet ;
* apprécier la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet, déterminer les facteurs qui ont favorisé et/ou entravé le succès ;
* évaluer les stratégies de partenariat et de communication à la réalisation de l’effet ;
* déterminer les leçons apprises et formuler des recommandations pour le prochain cycle de planification ;

De même, il est attendu des évaluateurs les analyses suivantes

* Au regard de l’analyse de l’effet du Programme Pays:
* Les effets CPAP, les indicateurs et les cibles étaient ils pertinents et en conformité avec les priorités nationales ?
* Quel est le niveau actuel de réalisation de l’effet et quelles perspectives pour la réalisation de l’effet avec les ressources et le délai imparti ?
* Les indicateurs retenus sont-ils pertinents et suffisants pour mesurer l’effet ? Dans quelle mesure la dimension genre a-t-il été pris en compte ?
* Quelles influences le PNUD a –t-il eu au niveau institutionnel, culturel et de la prise en compte de l’approche Genre ?
* En comparaison avec celles des autres partenaires, la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet est elle significative ?
* Quels ont été les facteurs de succès dans la réalisation de l’effet, les contraintes et les solutions apportées ?
* Quelles on été les leçons apprises ?

Au regard de l’analyse des produits :

* Les produits retenus étaient-ils pertinents pour réaliser l’effet ?
* Les indicateurs choisis étaient-ils appropriés ? Suffisants ?
* Quels sont les progrès dans la réalisation des produits ?
* Quels ont été les facteurs positifs et négatifs, qui ont affecté la réalisation des produits ?
* Quels produits ont le plus contribué ou sont susceptibles de mieux contribuer à la réalisation de l’effet?

**Approche méthodologique**

Conformément aux orientations indiquées dans les termes de référence, l’évaluation finale est réalisée selon la démarche méthodologique ci-dessous :

(1) une analyse documentaire : Elle permet d’analyser toutes les sources d’information au niveau du PNUD (directives en matière d’évaluation d’effet, différentes versions du l’UNDAF et celles du CPAP y afférentes, cadre de suivi évaluation des résultats, les rapports annuels orientés résultats etc.), au niveau des administrations des niveaux central et déconcentré, des coordinations des projets, des PTF et des organisations de la société civile.

(2) la mise en cohérence de l’importante documentation mise à la disposition des consultants et l’identification des besoins de données complémentaires à collecter : Il s’agit à cette étape, en tenant compte du résultat de la phase précédente, d’exprimer les données/informations à collecter et auprès de quelles sources pour répondre aux questions relatives à l’évaluation et les outils qui seront utilisés.

(3) des entretiens avec toutes les parties prenantes : cette partie inclut la partie nationale, les partenaires techniques et les bénéficiaires afin de recueillir leurs avis sur les différents questions évaluatives et les réalisations de résultats.

(4) la réalisation de visites de terrain : dans la limite du temps imparti, les évaluateurs effectuent des visites de terrain en vue d‘apprécier les différents niveaux de perceptions et de changements apportés sur les bénéficiaires et autres différents acteurs par les réalisations des projets mis-en œuvre dans le cadre de l’effet.

(5) la soumission d’un aide mémoire sur les constats et résultats préliminaires de l’évaluation finale.

(6) la rédaction et soumission d’un rapport provisoire de l’évaluation finale

(7) la rédaction du rapport final intégrant les observations des parties sur le rapport provisoire.

Le présent rapport d’évaluation finale de la réalisation des effets du Programme Pays dans le domaine Environnement et Développement durable s’articule autour de la revue du contexte, de l’analyse des données, des recommandations et leçons apprises et propose un esquisse de plan d’action.

**LE CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT**

Depuis près de 10 ans (2004 – 2013), le PNUD n’a cessé d’apporter son appui dans le cadre de la réalisation de l’effet 7 du CPAP. En effet, en réponse à la dégradation continue des terres, à la sauvegarde de la biodiversité ainsi qu’à l’approvisionnement en eau et des conditions de vie des populations vulnérables. C’est ainsi que, dans le cadre du Programme 2004–2008, le PNUD Niger avait déjà accompagné le pays à travers une quinzaine de projets environnementaux couvrant les problématiques multidimensionnelles de gestion de la biodiversité, la lutte contre la dégradation des terres, l’adaptation aux effets du changement climatiques, et la gestion des ressources en eau aux niveaux national et régional.

De façon plus globale sur la période 2009 - 2012, les interventions du PNUD ont permis de juguler et de gérer diverses situations institutionnelles, politiques et socio économiques en matière de renforcement des capacités et/ou d’urgence grâce à la flexibilité et à la capacités d’adaptation de ses mécanismes et outils d’interventions. On peut citer, entre autres aspects qui ont influé positivement ou négativement le contexte pays:

Sur le plan politique et stratégique

* Divers appuis pour la préparation et pour la mobilisation de ressources pour la 2ème génération de stratégie de réduction de la pauvreté ; (2008 – 2010).Ces appuis qui ont abouti à l’éligibilité à l’assistance au développement dans le cadre de l’initiative MDG Arica et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ; 2009
* Avec le poids croissant des industries extractives, le PNUD s’est positionné comme un partenaire de choix en mettant en place une assistance technique et des opportunités de renforcement des capacités pour les cadres nationaux.
* Soutien pour l’organisation d’un forum national sur les changements climatiques et le positionnement du Niger à Copenhague (2011)
* Par sa présence aux côtés du pays durant la crise sociopolitique de 2009 non favorable à la mobilisation et la concrétisation des annonces des partenaires ; (2009 – 2010),le PNUD a contribué à la gestion crise multidimensionnelle qui a ralenti de façon significative l’exécution des politiques, programmes et stratégies ainsi que les progrès vers le développement économique et social du pays avec comme conséquences la suspension ou le gel de nombreux financements extérieurs cumulée à la crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent qui a frappé 7,8 millions de nigériens focalisant ainsi les interventions des partenaires vers les réponses d’urgence humanitaire (2009 – 2010). Dans ce cadre le PND a accompagné le processus électoral marqué par la tenue de 6 scrutins qui ont consacré le retour à l’ordre constitutionnel normal et l’avènement de la 7ème République avec la mise en place progressive d’institutions démocratiques et républicaines (2011)
* Adaptation du programme initialement adopté pour l’année de crise politique 2010 pour répondre aux nouvelles priorités induites par la transition, soutenir le Système dans son accompagnement pour un retour rapide à l’ordre démocratique, tout en maintenant les acquis dans les domaines clés du développement. (2010)
* Adaptation aux situations de changements dans le personnel des administrations étatiques (ministères clés, Secrétariat Permanent de la Stratégie de Développement et de Réduction de la Pauvreté) ont induit des étapes de familiarisation dont il a fallu tenir compte dans la mise la mise en œuvre du programme Pays. Par exemple, l'exercice d’élaboration du Programme global de renforcement des capacités, élément central du Programme, a été rallongé en raison de ces contraintes. (2010 – 2012)
* Recours au Fast Track qui a facilité la mise en œuvre des projets concernés en situation de crise institutionnelle. (2010)
* Gestion de la situation de répercussions de la crise libyenne aux plans économique, social, sécuritaire sur le pays. Le retour massif de Nigériens et la circulation d’armes de guerre ont conduit les autorités à solliciter l’accompagnement de la communauté internationale pour mettre en place un plan de soutien et de réinsertion des retournés ainsi qu’une stratégie de lutte contre les risques terroristes dans le Nord du pays et aux frontières avec le Nigeria et le Mali (2011 – 2013)

Sur le plan socioéconomique

* Situation de mauvaise campagne agricole et d’insécurité alimentaire 2010-2011 marquée par un déficit céréalier de 519639 tonnes supérieur à celui de 2009 concernant 4967 villages regroupant une population de 5 359 086 personnes.
* Campagne agricole 2011 – 2012 marquée par une relative embellie après le déficit céréalier de 2011 ; Exploitation pétrolière (20.000 barils/jour) démarrée en novembre 2011, entraînant une baisse substantielle des tarifs du carburant à la pompe ; Négociation pour augmenter les revenus miniers et pétroliers et les affecter à la réduction de la pauvreté.
* Afin d’impulser une nouvelle dynamique de croissance durable et inclusive, les autorités ont, avec l’appui du PNUD, élaboré un Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015). Les appuis du PNUD ont aussi permis au Niger de disposer d’outils pour l’intégration de la dimension changement climatique, dans les stratégies et outils de développement.

Sur le plan environnemental et écologique

* Maintien des tendances lourdes dans la dégradation de l’environnement. Selon les différents acteurs, es causes essentielles de la dégradation de l’environnement au Niger identifié durant les différents processus de diagnostic se sont pour la plus part renforcés. Il s’agit principalement :
  + Des défrichements. Sur ce plan la situation le défrichement pour les besoins d’expansion de champs de culture est stagnante puisque les perspectives de production agricole sont faibles et les superficies actuelles faiblement mises en valeur.
  + Les incendies et feux de brousse sont toujours aussi nombreux malgré les efforts de mise en place de pare-feux et de sensibilisation. Les causes sont bien connues mais il semble que les mesures et le ciblage n’est pas suffisamment adéquat. En effet, il est établi que les responsables sont les enfants qui utilisent le feu pour déloger les rongeurs en particulier les écureuils qu’ils chassent en brousse. Ils font également des grillades d’arachides dans les champs. Selon divers témoignage les campagnes de sensibilisations ne sont pas bien orientés cers cette cible.
  + Prélèvement de fruits immatures. Cette pratique qui impacte la régénération naturelle s’est aussi renforcée.
  + Prélèvement du bois vert pour le besoins de bois énergie. Cette pratique est toujours très rependue du fait de la rareté du bois mort et des longues distances à faire pour se procurer du bois. Le bois est toujours la principale source d’énergie aussi bien en milieu rural que dans les villes. Cette tendance n’a pas encore connu d’infléchissement malgré la percée du gaz butane dont la diffusion est encore très faible.
  + Pauvreté des sols. Ce processus est toujours constaté et selon plusieurs témoignage, les dépôts de sables en constitue la cause et la présence impressionnante de certaines espèces végétale qui prolifèrent quand les sols pauvres en est une illustration ;
  + Erosion éolienne et ensablement. Elle est toujours aussi forte
  + Braconnage. Cette pratique aurait fortement baissé selon divers témoignages
  + Catastrophes naturelles. Pour les populations les catastrophes naturelles les plus significatives et permanentes sont les invasions de criquets.
  + Faiblesse des contrôles et de la police. Des avancées notoires sont notées avec des résultats qui prouvent qu’en dotant les services des eaux et forets de moyens, le contrôle sera efficace et les pratique néfastes réduites.
* Apparition de nouveaux défis
  + Persistance des invasions de sautereaux et de criquets. Malgré les changements climatiques, les populations arrivent à produire le minimum de céréales et des diversifient leurs production à travers le maraichage. Leurs maigres résultats sont cependant détruits par les sautereaux et criquets. Une véritable catastrophe considérée comme défi plus important que la mise à disposition de variétés adaptées et à cycle court. Les populations estiment que la résolution de ce problème est à la portée des autorités. Il suffit d’accorder les moyens de prévention et d’intervention aux services de protection de végétaux et d’engager une lutte préventive à partir des zones de pontes.
  + La transhumance de chameaux venant du Tchad. Il s’agit de communautés d’éleveurs de chameaux relatives riches qui ont fui les conditions de guerre au Tchad et même au Soudan pour venir au Niger. Leur accueil au Niger n’avait pas manque de soulever des remous mais a bien été géré par le gouvernement conformément à l’esprit d’ouverture, d’hospitalité et de panafricanisme du Niger. Les premières communautés se sont intégrés dans le système politique nigérien, devant nigérien, construisant des maisons pour se sédentariser. Ce succès est paradoxalement un appel d’air qui attire d’avantages d’éleveurs de chameaux avec des troupeaux de milliers de têtes. La pression sur cet environnement déjà largement éprouvé est insoutenable. Les dégâts soulignés sont d’abord la dégradation des sols et du tapis herbacé. Une conviction largement répandue est que les urines des chameaux sont toxiques pour les sols détruisant les semences des graminées, la pédo-faune. Il est constaté que les petits ruminants ne consomment pas l’herbe qui a reçu les urines des chameaux. Par ailleurs les chameaux consomment les fleurs des arbres empêchant ainsi une régénération naturelle. C’est moins la présence de chameaux que leur nombre et la durée de séjour (sédentarisation) qui pose problème.
  + La pression de la transhumance des bovins du fait de l’insécurité au Nord Nigéria. La situation d’insécurité au Nigéria fait que les zones traditionnelles de pâturage au Nigéria pendant ou se rendaient les nigériens pendant la saison des cultures au Niger, ne sont plus fréquentables et même le nigérians envoient leurs troupeaux au Niger pour échapper aux exactions.
  + Cette situation a pour conséquences le renforcement des tendances lourdes de paupérisation, de déplacement des populations et des villages et l’éclatement des familles. Les populations soulignent particulièrement le mouvement de déplacement des jeunes qui quittent l’école pour se rendre en Libye avec un âge de plus en plus précoce (16 ans). A cet âge ou les liens avec la famille ne sont aussi solides, il est de plus en plus observé qu’ils ne reviennent plus. D’autres soulignent qu’ils ne reviennent plus parce qu’ils ne « supportent pas de se voir ensevelir». Les femmes en particulier sont très préoccupées par cette tendance et craignent que leurs enfants ne soient entrainés dans des activités criminelles.

# Objectifs de l’évaluation

En se fondant sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les pays en développement, y compris le Niger, se sont engagés à « gérer sainement leur économie, à s’attacher à leur propre développement et à répondre aux besoins humains et sociaux de leurs populations ». Au Niger, l’atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment en ce qui concerne l’environnement OMD7, pose un défi majeur dans un contexte de dégradation poussé des ressources naturelles (déforestation, avancée du désert etc.)[[3]](#footnote-3). La maîtrise, voire l’inversion du processus de dégradation de ces ressources naturelles est capitale pour assurer la survie des populations nigériennes dont le taux de croissance indiqué par ce même rapport sur le Développement Humain Durable était à 3,3%. C’est donc à juste titre que le gouvernement Nigérien accorde une priorité audéveloppement du secteur rural, pour une croissance économique vigoureuse, la sécurité alimentaire et l’accroissement des revenus des populations. Cette volonté du Gouvernement du Niger à faire de la gestion de l’Environnement l’une de ses plus grandes priorités a conduit à la mobilisation, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de financement

* Objectif global de l’évaluation.

L’objectif global de l’évaluation est (i) d’accroître la redevabilité et l’apprentissage au sein du bureau-pays du PNUD, (ii) de constituer pour les différentes parties prenantes (PNUD, Services Techniques Régionaux, Communautés, OSC etc.), à travers les résultats atteints, les recommandations et les leçons apprises, un outil de prise de décision quant à l’orientation à donner l’exercice de programmation.

* Objectifs spécifiques.

Les TDR présentent de façon détaillée les objectifs spécifiques poursuivis. Ils portent sur différents aspects de l’évaluation de l’effet telle que sa pertinence, les progrès réalisés dans son atteinte, les contributions des différents projets mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de l’effet, la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet ainsi que l’identification et l’analyse des facteurs qui ont favorisé et/ou entravé le succès ; il s’agira, en outre, d’apprécier les stratégies de partenariat et de communication à la réalisation de l’effet, de déterminer les leçons apprises et de formuler des recommandations pour le prochain cycle de planification.

Les TDR donnent également des indications et orientations quant aux critères d’évaluation et aux questions évaluatives pour l’atteinte des objectifs de l’évaluation de l’effet. Ces derniers seront à utiliser pour l’élaboration de la méthode et des outils de collecte de données pour la conduite de l’évaluation.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques régionaux, communautés, OSC etc.) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l’orientation à donner au programme. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception du prochain cycle du programme.

De façon spécifique,l’évaluation doit :

* évaluer la pertinence de l’effet;
* évaluer les progrès dans l’atteinte de l’effet ;
* apprécier les contributions des différents projets mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de l’effet ;
* apprécier la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet, déterminer les facteurs qui ont favorisé et/ou entravé le succès ;
* évaluer les stratégies de partenariat et de communication à la réalisation de l’effet ;
* déterminer les leçons apprises et formuler des recommandations pour le prochain cycle de planification.

# Description de l’intervention

L’évaluation de l’effet a été conduite autour des différentes phases selon la classification chronologique suivante :

1. Elaboration et présentation de la méthodologie de conduite de l’évaluation
2. Elaboration d’outils de collecte et d’analyse et données

Les phases ci-dessus avaient été réalisées en même temps que le démarrage de la mission.

1. Entretiens participatifs et itératifs avec les différentes parties prenantes au niveau central

La réalisation de cette phase a rencontré quelques problèmes liés à l’absence de Niamey d’un certain nombre d’acteurs qu’il était nécessaire de rencontrer avant les phases suivantes. Après agencement avec le point focal de la mission et le chargé de programme environnement , cette phase s’est finalement déroulée en deux séquences : une 1ère séquence ( 18-28 novembre 2013) qui a permis à la mission de rencontrer les acteurs au sein du PNUD et un des acteurs du secteur de l’énergie au niveau de la partie nationale et une 2ème séquence (2 – 4 décembre 2013), après le retour à Niamey des acteurs impliqués dans les questions du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion durable des terres.

1. Analyse documentaire

Le réaménagement indiqué au point (iii) a été mis à profit pour approfondir l’analyse de l’importante documentation fournie par le PNUD. La mission a en effet reçu toute la documentation qui était nécessaire pour une compréhension des procédures, des politiques, des cadres stratégiques du PNUD ainsi que les mécanismes de suivi –évaluation. Les documents reçus ont permis également de disposer d’éléments d’appréciation des mises en œuvre des projets contribuant à l’effet.

L’analyse documentaire a aidé à la sélection des sites retenus pour les visites de terrain ; ainsi, ils furent sélectionnés selon des critères d’importance des résultats attendus au regard de l’effet, du taux de réalisation des produits et des activités, du taux de consommation des ressources allouées et enfin de la durée d’exécution du projet.

1. Réalisation de missions de terrain

Après avoir identifié des projets dans le domaine de la résilience au changement climatique et de la gestion durable des terres - dans la région de Zinder - et de l’énergie renouvelable dans la région de Tillabéry, la mission a été informée de l’absence sur le terrain du point focal VNU et de l’indisponibilité des cadres de l’énergie pour un démarrage de la mission en début décembre 2013. Sur cette base, la mission a décidé de concentrer ses efforts sur les zones luttant contre le phénomène d’ensablement des dunes à Gouré (Zinder) et Maïné Soroa (Diffa) et d’aborder sur le terrain avec les acteurs les questions relatives à changements climatiques, à la biodiversité et à l’énergie.

Au cours des visites des sites du PLECO, une soixantaine d’interviews individuelles et/ou en focus groupes ont été réalisées : elles ont concerné des autorités administratives et coutumières, des cadres de services techniques déconcentrés, les ONGs et projets, des groupements structurés etc.

Les étapes ci-dessus ont permis de dégager les analyses de l’effet 7 en relation avec les critères d’efficacité, d’efficience, de pérennité et, dans la mesure du possible, d’impact.

1. Soumission et présentation d’un aide mémoire sur les constats et recommandations préliminaires
2. Rédaction et soumission du rapport provisoire de l’évaluation finale
3. Rédaction et dépôt du rapport final de l’évaluation finale

# Analyse des données

**Les effets** sont les changements effectifs ou recherchés dans les conditions de développement que les actions tentent de promouvoir. Les effets occupent l’espace situé entre les produits et l’impact

**Les produits** sont les résultats de développement à court terme générés par les activités liées ou non à un projet. Ils sont obtenus au moyen des ressources fournies et dans la limite de temps impartie (généralement moins de cinq ans).Puisque les produits constituent les résultats les plus immédiats des activités d’un projet ou d’un programme, ils sont généralement ceux sur lesquels les pouvoirs publics, le PNUD ou le directeur de projet ont le plus d’influence

**III.1. Pertinence de l’effet**

*« La pertinence fait référence au* ***degré de compatibilité*** *qu’une initiative de développement et ses produits et effets escomptés entretient avec les* ***politiques nationales et locales et avec les priorités et les besoins des bénéficiaires visés****. Elle tient compte par ailleurs du degré de* ***réactivité de l’initiative face aux priorités de développement humain et de plan institutionnel du PNUD****, en matière de* ***redevabilité*** *des populations et des questions* ***d’égalité des sexes****. Elle vérifie également le niveau de* ***compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par les chargés de la planification de l’initiative et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés.*** *Enfin, elle englobe le concept de* ***capacité de réaction****, c'est-à-dire le degré de réactivité du PNUD face aux changements et émergence des priorités et besoins de développement ».*

Les éléments de réponses ci- dessous sont apportés aux aspects de pertinence de l’effet :

Le programme pays est fortement aligné non seulement sur les priorités nationales des documents stratégiques du pays (SDR, SDRP) lors de la formulation de l’effet mais aussi en lien avec le cadrage socioéconomique actuel du PDES et de l’initiative 3N.

L’effet est aligné sur le troisième résultat visé par l’axe « Création des conditions de durabilité d’un développement équilibré et durable du PDES » à savoir « les ressources environnementales sont préservées et gérées de manière durable ». Le focus mis sur les populations vulnérables dans la formulation de l’effet fait un lien pertinent avec la problématique de la pauvreté et de la précarité dont la cause principale est la dégradation de l’environnement.

De même, tels que formulés, à savoir « Les populations participent à la préservation de l’environnement et des ressources naturelles y compris de l’eau », l’effet est parfaitement aligné sur les objectifs visés et les questions à résoudre telles qu’elles sont déclinées dans les politiques publiques, y compris celle formulée plus récemment comme l’initiative 3N.

A ce propos, l’initiative 3N a identifié les défis suivants pour le Niger :

1. *Comment assurer une alimentation saine et équilibrée pour une nation avec un des plus forts taux de croissance (3,3% par an) et une urbanisation accélérée[[4]](#footnote-4) ?*

2. *Comment satisfaire les besoins en aliments d’un cheptel à fort taux de*

*croissance (2,9% par an) quand on sait que l’espace pastoral est limité par la*

*progression du front agricole et la dégradation des terres* ?

3. *Comment mieux s’adapter au changement climatique, aux chocs divers et réduire leurs effets?* Habitués à vivre dans un environnement sujet à des chocs

multiples les populations ont développé des systèmes de production et des capacités de résistance et de résilience face à des situations extrêmes. Toutefois, le changement climatique et ses conséquences inattendues (sécheresse récurrente, forte inondation, fragilisation du tissu familial, efficacité limitée des approches d’adaptation pour les plus vulnérables, etc.) révèlent la nécessité d’avoir d’autres types de réponse.

*4. Comment garantir des prix incitatifs pour les producteurs, tout en favorisant le*

*développement du secteur de la transformation et en renforçant la compétitivité des*

*filières sur le marché national et sur les marchés extérieurs ?*

Il apparait que le relèvement de ces différents défis passe par des décisions au niveau des politiques et stratégies environnementales qui seront en lien avec l’effet recherché par l’UNDAF et le programme pays. Enfin, les projets qui concourent à la réalisation de cet effet sont aussi de réponses pertinentes dans la mesure où elles s’attaquent aux causes et aux conséquences (ensablement, déforestation, dégradation des terres et de la biodiversité etc.) des changements climatiques.

Cette cohérence a été possible grâce à l’existence de compétences locale et d’une masse critique de compétences dans l’administration nigérienne, résultat des efforts de renforcement des capacités menées par le PNUD. L’accompagnement du PNUD à travers des appuis au CNEDD et aux différentes équipes impliquées dans le suivi des conventions internationales permis d’assurer une bonne intégration dans tous les documents de stratégie et de politique sectorielles nationale avec les conventions internationales en matière de biodiversité, changement climatique.

**Les actions et projets du programme sont bien alignés sur l’effet.**

**Le programme sous évaluation des effets se présente comme suit**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Effet Programme Pays 7** | **Les populations participent à la préservation de l’environnement et des ressources naturelles y compris de l’eau** | **Observations** |
| Effet UNDAF | **D’ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus** |  |
| **Projets contribuant à l’effet** | Projet 7.1 PLECO | Niveau opérationnel. 2009-2014. taux d’exécution x% à la date du |
| *Projet 7.2* Renforcement des capacités nationales pour la gestion durable de la bio diversité |  |
| Projet 7.3 COGERAT | Niveau opérationnel. 2009-2014.xxUSD taux d’execution x% à la date du |
| Projet 7.4.PANA (Programme National d’Action pour l’Adaptation aux changements climatiques) | Niveau opérationnel. 2009-2014. USD taux d’exécution x% |
| *Projet 7.5 .*Projet Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et des Eaux dans le bassin du Fleuve Niger | Niveau stratégique et renforcement de capacités (études,). 2009-2014. USD taux d’exécution |
| Projet 7. 6. Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau | Niveau stratégique et renforcement de capacités. (études) 2009-2014. USD taux d’exécution |
| Projet 7.7. Promotion des énergies renouvelables | Niveau opérationnel avec électrification rurale et PFMF ; 2009-2014.xxUSD taux d’exécution x% |
| Projet 7.8. Appui aux Institutions de Gestion de l’Environnement | Niveau stratégique et renforcement de capacités. 2009-2014.xxUSD taux d’exécution |
| Projet 7.9\*. Système Intégré d’approvisionnement en eau potable | Niveau stratégique et renforcement de capacités. 2009-2014.xxUSD taux d’exécution |
| Projet 7.10\*.ANCR | Niveau stratégique et renforcement de capacités. 2009-2014.xxUSD taux d’exécution |
| Projet 7.11\*.PIMS 3826 PANA Résilience agricole | Niveau opérationnel. 2009-2014.xxUSD taux d’exécution |
| Projet 7.12\*.Auto évaluation changements climatique | Niveau stratégique et renforcement de capacités. 2009-2014.xxUSD taux d’exécution |

Ces projets peuvent être classés en deux catégories :

**Niveau stratégique et renforcement des capacités** : il s’agit des appuis donnés pour l’élaboration des documents de politique environnementale, des études et des formulations de projets. La majorité des projets (8 sur 12) sont dans cette catégorie. Ces projets ont largement alignés sur les priorités et leurs résultats sont des préalables pour la mobilisation des ressources et la prise de décision politique. On peut citer pour la biodiversité, par exemple, les nombreuses études thématiques pour améliorer la connaissance de la faune préalable à une bonne stratégie nationale de conservation et de valorisation de la faune. L’appui donné au Niger pour assurer une participation de qualité aux conférences internationales sur les conventions sur l’environnement a aussi permis au pays de respecter ses engagements internationaux mais aussi sa visibilité sur le plan international. D’autres types et formes d’appuis ont aussi permis (a) la validation d’un Cadre stratégique d’investissement (CSIF) pour la GDT ; (b) l’élaboration d’une Stratégie et de son Plan d'action pour le renforcement des capacités pour gérer l'environnement mondial et national ; c) l’élaboration d’un Code de l’eau ; (d) le développement du Système d’Information Géographique du Niger (SIGNER) axé sur la gestion des ressources en eau etc.

L’appui donné au CNEDD par le PNUD a été décisif dans l’appropriation par le pays de la problématique environnementale et son intégration dans les politiques sectorielles. L’ancrage des trois conventions post Rio au niveau du même point focal (le CNEDD), facilite la synergie et la complémentarité, mais les efforts sont encore à faire. Sa position stratégique au niveau de la primature en fait un outil pertinent pour garantir la mise en cohérence au niveau politique et stratégique.

**Niveau opérationnel** : les projets opérationnels sont exécutés sur le terrain au bénéfice direct des populations. Ces projets sont alignés, à des degrés divers, à l’effet recherché. Par ordre de pertinence.

1. ***Domaine de la lutte contre la dégradation des terres*.** La pertinence peut s’évaluer en nombre de projets mis en œuvre dans le cadre du programme dans ce domaine (PLECO, COGERAT, PANA, PMF/FEM) pour justifier l’importance de sa contribution à l’effet. Cependant, les différences observées au niveau des modes d’intervention et des capacités techniques et organisationnelles de réalisation des appuis (renforcement de capacités des acteurs et des bénéficiaires, encadrement technique et mobilisation sociale, approches et respect des normes techniques, dispersions géographiques, volume et budgets alloués etc.) constituent autant de facteurs qui réduisent la pertinence globale au niveau des priorités du programme. Il reste que le projet PLECO est certainement le projet dont les interventions sont les plus alignées et répondent de manière intégrée à toutes les problématiques liées à l’effet. En effet, l’ensablement est un produit du changement climatique et de la désertification et, à son tour, contribue et est le principal facteur de changement climatique, de désertification, de disparition de la biodiversité et de paupérisation (insécurité alimentaire et pertes de revenus). Les actions entreprises par le projet contribuent à renverser les tendances dans chacun de ces domaines.
2. ***Domaine de la préservation de la bio diversité*.** Les projets d’appuis à la préservation et à la sauvegarde de la biodiversité (COGERAT, PAPE, PMF/FEM) sont en parfaite cohérence avec les objectifs de lutte contre la dégradation des terres et de la biodiversité et le ciblage de populations vulnérables dans la mesure où non seulement ce sont des aires qui sont protégées mais la cogestion et l’implication des populations en est l’approche mise en œuvre. La protection de ces réserves peut aussi contribuer de manière indirecte à la lutte contre la désertification et favoriser la résilience aux changements climatiques. Les projets et programmes ont permis, par exemple, une meilleure connaissance du nombre des girafes et des abeilles par les cadres nationaux au niveau des parcs, la réapparition de certaines espèces forestières et fauniques, l’augmentation des aires protégées de 6,6% en 2006 à 14,3% en 2011 grâce à la création de nouvelles réserves à Termit et Tin-Touma etc.
3. ***Contribution du projet de micro financement FEM***

Ce programme est parfaitement en phase avec les priorités et contribue directement à l’effet dans la mesure où les microprojets sont une émanation de la base et qu’ils sont exécutés au niveau communautaire. La revue du portefeuille montre une prédominance d’interventions touchant la lutte contre l’ensablement, la dégradation des terres, la biodiversité, la résilience au changement climatique, tout en procurant des ressources financières par le biais des activités génératrices de revenus aux populations pauvres**.**

1. ***Domaine de résilience pour l’adaptation au changement climatique dans le secteur agricole.*** Il s’agit d’un domaine d’intervention de divers projets (PANA, COGERAT, PLECO, PMF/FEM) qui contribuent, à divers degrés, à la réalisation de l’effet. Là aussi, des différences sont observées au niveau des modes d’intervention et des capacités techniques et organisationnelles de réalisation des appuis (renforcement de capacités des acteurs et des bénéficiaires, encadrement technique et mobilisation sociale, approches et respect des normes techniques, dispersions géographiques, volume et budgets alloués etc.) et constituent autant de facteurs qui réduisent la pertinence globale au niveau des priorités du programme. L’on retiendra que, par exemple, le projet PANA résilience Agricole, qui est le projet phare dans le domaine, est bien aligné sur le changement en ce qu’elle tente d’apporter une réponse à la question centrale de la réduction de la durée de l’hivernage par la promotion de variétés à cycle court. Cette appréciation positive est cependant à relativiser car les autres activités du projet, qui occupent une place plus importantes, notamment l’assistance pour la couture, le matériel agricole distribué etc., sont à questionner en termes de pertinence et de spécificité par rapport à la question de l’adaptation aux changements climatiques. Il s’agit plutôt d’activités pertinentes en matière de lutte contre la pauvreté ou de développement agricole en général.
2. ***Domaine des énergies renouvelables.*** (Projet de Promotion des énergies renouvelables, PMF/FEM). Dans le cadre de la SDRP, le gouvernement nigérien s’est engagé dans l’élaboration d’un programme de référence d’envergure nationale devant favoriser l’accès des populations rurales à des services énergétiques. Il s’agit d programme national de référence (PRASE) élaboré avec l’appui du PNUD. . ce programme comprend quatre composantes :1) l’électricité 2) la forces motrice,3) les combustibles modernes de cuisson et 4) renforcement des capacités institutionnelles et développement intentionnel. Les actions s’inscrivent donc en parfait alignement sur le PRASE mais le lien entre énergies renouvelables et environnement est justifié dans le cadre de la baisse de pression anthropique exercée sur les écosystèmes. Plus spécifiquement le résumé des PTA indique l’objectif «réduire la facture en bois- énergie par la promotion des énergies renouvelables en milieu rural ». Le problème est celui des énergies domestiques avec la forte consommation de bois aussi bien en milieu rural qu’en milieu urbain. Les impacts sur la déforestation sont énormes et c’est cette cause qu’il faut s’attaquer, c'est-à-dire offrir une énergie alternative au bois pour la cuisson. Sur ce plan, les solutions apportées par les deux projets, à savoir la fourniture en électricité (diesel (PFMF), énergie solaire, photovoltaïque, éolienne (PMF/FEM) adressent plus l’éclairage et l’énergie motrice (composante 1 et composante 2 du PRASE) que l’énergie domestique (composante 3) qui est en cause dans la problématique bois-énergie. En effet, les informations collectées montrent que les populations n’utilisent pas le bois pour l’éclairage domestique mais le pétrole lampant. Par ailleurs, c’est l’énergie humaine aussi qui est utilisée pour la motricité (pilon). Même si ces interventions sont en soi importantes, elles ne sont pas alignées au problème posé et ont pour conséquence d’empêcher d’adresser la bonne réponse, à savoir l’énergie domestique ou énergie de substitution.

**Tableau synoptique d’évaluation des projets mis en œuvre dans le cadre du programme**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Programme/ projet | Liens avec l’effet | Domaine potentiel d’impact environnemental | | | Domaine potentiel d’impact sur la pauvreté | | |
| Changements climatique | Biodiversité | Gestion Durable des terres | Sécurité alimentaire | Revenus | Résilience |
| 1. Dégradation des terres   (PLECO, COGERAT, PANA, PMF) | Xxxx | Xxxxx | Xxxxx | Xxxx | Xxxx | Xxx | Xxxx |
| 1. Sauvegarde et de gestion de la biodiversité biologique (COGERAT ; PAPE, PMF/FEM) | Xx | X | Xxxx | X | X | Xx | Xx |
| 1. Promotion des énergies renouvelables (Projet promotion des énergies renouvelables ; PMF/FEM) | X | X | X | X | Xx | Xx | X |
| 1. Gestion des ressources hydriques | Xxxx | Xxxx | Xx | X | Xxxx | Xx | Xxxx |
| 1. Changements climatiques ( PANA, Résilience, PLECO, COGERAT, PMF/FEM) | Xxxx | Xxx | X | Xxxx | Xxxx | Xx | Xxx |
| F. FEM Micro finance | Xx | X | Xx | Xx | Xx | Xx | X |

**X** faible à très faible ; **XX** faible à moyen ; **Xxx** moyen à fort ; **Xxxx** fort à très fort

**III.2. Efficacité de l’effet**

« L’efficacitéest la ***mesure du niveau de réalisation des résultats*** (produits ou effets) escomptés d’une initiative donnée ou la mesure ***des progrès réalisés*** pour l’atteinte des produits ou effets. L’appréciation de l’efficacité des effets des évaluations se penchera plus ***sur l’examen des contributions*** ***apportées par le PNUD et par d’autres partenaire***s à la réalisation des effets escomptés ».

Le document cadre du programme a identifié un certain nombre d’indicateurs cibles pour l’effet. Nous passons en revue ce tableau avant d’analyser dans le détail les résultats en faisant la séparation entre le niveau stratégique et renforcement de capacités et le niveau opérationnel mais aussi entre le programme dans sa globalité par rapport à l’effet et les projets pris individuellement.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Effet UNDAF | **D’ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu** | **Observations** |
| Effet : Cible en fin de Programme Pays  Effet : Indicateurs performance | Ressources matérielles et financières sont mobilisées pour la mise en œuvre des conventions post-Rio en particulier avec le FEM | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Résultat largement mais cet indicateur qualitatif est trop vague et ne répond pas aux critères de SMART |
| L’exécution des projets de lutte contre la dégradation des terres, de l’adaptation et l’atténuation des effets du changement climatique, et de la préservation de la biodiversité sous financement FEM est assurée | Niveau opérationnel mais l’absence de cibles en termes de montants rend difficile l’évaluation des écarts. Par ailleurs la limitation au seul FEM pose problème par rapport au mandat de mobilisation des ressources. |
| Le Niger est appuyé dans la préparation des rapports nationaux/communications nationales sur la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Résultat largement mais cet indicateur qualitatif est trop vague et ne répond aux critères de SMART |
| Le Niger est appuyé dans la préparation et l’opérationnalisation des Documents de stratégie nationale et des plans d’actions pour la conservation et la valorisation de la faune, et l’accès aux services énergétiques modernes | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Résultat largement atteint mais cet indicateur qualitatif est trop vague et ne répond pas aux critères de SMART. Le terme « appuyé » ne rend pas compte d’un résultat mais d’une activité. |
| L’utilisation du SIG est promue au sein des structures nationales en charge de l’analyse, la planification et la gestion des ressources hydriques | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Cet indicateur qualitatif est trop vague et ne répond pas aux critères de SMART. Nous n’avons pas pu vérifier l’effectivité de l’activité, encore moins du résultat. Toutefois, selon les rapports d’évaluation, le Développement du Système d’information géographique du Niger (SIGNER), centré sur la gestion des ressources en eau, est réalisé ainsi que l’élaboration et l’adoption des textes réglementaires. |
| Le PNUD assume la fonction de Chef de file des PTF pour l’environnement et facilite l’animation des cadres de concertation sur l’environnement | Niveau stratégique Résultat largement |
| Mobilisation de ressources et promotion de partenariats soutenue pour la mise en œuvre des conventions post-Rio en particulier avec le FEM | La formulation n’est pas conforme et le contenu est proche du premier indicateur |
| Appui pour la préparation des rapports nationaux/communications nationales sur la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Résultat largement atteint mais cet indicateur qualitatif est trop vague et ne répond aux critères de SMART |
| Exécution des projets de lutte contre la dégradation des terres, de l’adaptation et l’atténuation des effets du changement climatique, et de la préservation de la biodiversité sous financement FEM est assurée | Niveau opérationnel. Tel que formulé l’indicateur ne peut être évaluée |
| Modèle de Gestion Intégrée des Ressources en eau et SIGNER intégrés dans le cadre du Plan d’Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) | Niveau stratégique Résultat n’a pas été vérifié |
| Préparation et opérationnalisation des Documents de stratégie nationale et des plans d’actions pour la conservation et la valorisation de la faune, l’accès aux services énergétiques modernes | Niveau stratégique et renforcement des capacités. Résultat largement atteint en termes de préparation mais l’opérationnalisation ne peut être démontrée. La mise ensemble de ces deux résultats dans une même formulation d’indicateur pose problème. |
| Cadre de concertation des PTF pour l’environnement fonctionnel avec l’appui du PNUD en tant que Chef de file | Niveau stratégique Résultat largement atteint |

Sur la seule base de ces indicateurs, on ne peut évaluer l’efficacité du programme dans la perspective d’atteindre l’effet recherché. L’analyse de l’efficacité portera sur les différents niveaux ci-dessous :

**Au niveau stratégique** tous les documents prévus ont été élaborés dont certains approuvés et les appuis prévus pour la présence du Niger aux conférences internationales réalisés.

**A l’échelle du programme,** l’appréciation de l’effet est faite en considérant ensemble tous les projets qui concourent a l’atteinte de l’effet. Le constat fait apparaitre une absence de mise en œuvre selon l’approche programme. Ce sont toujours des projets indépendants sans liens entre eux et avec une exécution selon une approche projet classique. Les différents rapports d’évaluation soulignent tous l’insuffisance de synergie entre les structures opérant dans le même domaine (biodiversité, changements climatique, gestion des terres). La situation est encore pire au delà des frontières thématiques même s’ils interviennent dans la même zone. Pour le cas Micro FEM (qui représente 14% du portefeuille du programme environnement), il a été observé que les appuis dans le domaine de la fixation des dunes dans la zone de Gouré et de la région de Diffa se font sans information et coordination avec PLECO.[[5]](#footnote-5). Le rapport sur la biodiversité souligne quant à lui « la faible coordination dans la mise en œuvre des projets et programmes issus du plan d’actions de la diversité biologique »

**En ce qui concerne la mobilisation des ressources**, l’efficacité est relative dans la mesure où c’est essentiellement un seul fonds FEM qui a contribué aux programmes. Compte de la complexité des procédures FEM, c’est une véritable performance obtenue. En référence au tableau ci-dessous, on note que, sur une prévision de 82 millions de dollars US, 59% ont été obtenus. La multiplicité des acteurs intervenant dans le domaine sans coordination et l’absence d’information sur les activités et ressources mobilisées traduit un manque d’efficacité du programme dont c’était un des mandats.

Environnement et Gestion durable des ressources naturelles : INTERVENANTS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intervenants du SNU | Structures nationales | Autres PTF |
| FEM,  FENU  PNUD  PAM | Structure étatiques  Conseil National de l’Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)  Ministère de l’Hydraulique et de l’environnement,  Ministère du  Pétrole et de l’Énergie  Cellule de crise alimentaire (CCA), le Système  d’Alerte Précoce  Cabinet du Premier ministre  Présidence de la République  Structure Non étatiques  ONG KARKARA  Autres ONG nationales  Communes | Coopération bilatérale  Italie,  Danemark,  USAID,  Luxembourg (sur les aspects  relatifs à l’énergie),  Coopérations multilatérales  Banque Mondiale(en appui aux communes)  BAD (sur les aspects relatifs à l’eau),  ONG internationales  Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)  Mercy Corps (ONG financé par USAID), |

Sources : Évaluation des résultats des activités de développement : NIGER) Bureau de l’évaluation, PNUD février 2013 et enquêtes de terrain

**Au niveau opérationnel**: **Pris individuellement**, toutes les évaluations finales ou à mi parcours indiquent une atteinte de résultats qui, quelques fois, dépassent des objectifs quantitatifs. Toutefois, la dispersion des efforts et des modes et niveaux d’interventions sur la plupart des thématiques conduisent à relativiser cette appréciation, en termes d’efficacité globale.

1. ***Domaine de gestion durable des terres*** (PLECO, COGERAT, PANA, PMF/FEM). Au niveau du PLECO, les superficies protégées contre l’ensablement sont de 13219ha (sur 58 sites) [[6]](#footnote-6)contre une cible de 7510 ha (sur 35 sites) ; 24 Plans d’Actions Locaux (PAL) pour la gestion des dunes et des terres élaborés : 939 ha d’anciens sites de fixation de dunes réhabilités et consolidés. 3.280 ha de nouvelles dunes fixés au niveau de 58 sites et 1.806.000 plants forestiers produits et plantés. Le dispositif de suivi de l’ensablement et de la dégradation des terres est fonctionnel avec Cartographie détaillée et récente des sites et Le Centre National de Surveillance Environnementale et Ecologique est fonctionnel.

Au niveau du COGERAT, inversion des tendances à la dégradation des terres et des autres ressources naturelles (32 470 ha récupérés), 57 Banques Céréalières (BC) totalisant 1697 tonnes sont opérationnels, 49 Banques Aliment Bétail (BAB) totalisant de 455 tonnes et 2300 pierres à lécher disponibles, Travaux de restauration des terres rémunérés en Food for Works pour 499 tonnes réalisés.

Quant au PMF/FEM, ses appuis ont permis la récupération de 7188 ha de terres dégradées, la plantation de plus de 500330 plants, la réhabilitation/protection de plus de 6400 ha d’aires de pâturage contre les feux de brousse et la protection d’environ 400 ha de mares d’eau contre l’ensablement. Cependant, il importe de relativiser ce score. En effet, si les effets sont sensibles localement, les impacts sont quant à eux difficilement perceptibles compte tenu du caractère limité des interventions comparativement à l’étendue et à la gravité du problème dans les zones concernées

***Dans le domaine de la biodiversité*** (COGERAT, PAPE, PMF/FEM). Le rapport d’évaluation finale du projet COGERAT indique le faible niveau de réalisation des activités de préservation de la biodiversité. Ainsi, en plus des résultats atteints en termes de gestion durable des terres, l’on retient que le projet a contribué à l’amélioration des connaissances sur l’environnement écologique et socio-économique de l’écosystème saharien et aride (une trentaine d’études réalisées). Quant au PAPE, il vient juste de démarrer ses activités.

Relativement aux projets du domaine focal « biodiversité » du PMF/FEM, les rapports d’évaluation les jugent satisfaisants. Ces projets ont permis soit la préservation de la Race bovine endémique ‘Kouri’ dans le Lac Tchad, la protection de 3000 ha de réserve de Biodiversité de Baban Rafi par la sécurisation et l’introduction de plus de 10 espèces en voie de disparition.

1. ***Programme de micro financement FEM***. Avec la mise à disposition de ressources financières aux populations pauvres pour la mise en œuvre d’actions environnementales dans les 7 domaines focaux du FEM, le PMF/FEM a financé 110 projets pour un montant global de 6 733 375 US$. Le nombre impressionnant de cibles touchés, dont des jeunes et des femmes, sont des indicateurs de résultats et d’efficacité si l’on sait que le programme mobilise très peu de moyens humains (2 cadres) et matériels (un véhicule et un faible budget de fonctionnement). L’approche collaborative est certainement est une explication de cette efficacité, mais cela ne doit pas cacher la nécessité pour le programme de se doter des moyens d’assurer un bon suivi, avec les moyens humains et matériels nécessaires.
2. ***Dans le domaine du changement climatique*,** le rapport d’évaluation à mi parcours duprojet PANA résilience Agricole indique « Au plan réalisation des activités programmées, tous les produits du résultat attendu 1, ont des taux d’exécution qui varient de 58.6% à 1733% après deux ans seulement de mise en œuvre. Les objectifs de départ ont été très largement dépassés en termes de résultats atteints par le projet ». Les dépassements dénotent une insuffisance dans la planification physique et financière, ou un manque d’ambition dans les cibles de départ réduisant du même coup le niveau d’efficacité que laisse transparaître l’analyse.
3. ***Dans le domaine de Promotion des énergies renouvelables***. Les indicateurs de couverture du projet pilote sont dépassés pour les PFMF qui ont été installées dans plus de 50 contre 40 villages prévus.
4. **En ce qui concerne les évaluations de projet consultés**, il est observé que ces dernières manquent cependant d’analyses approfondies, notamment sur le dispositif de gestion et d’analyse qualitative. Il apparait cependant qu’aucun des programmes, hormis le COGERAT, n’est doté des moyens humains et de la diversité de l’expertise nécessaire pour réaliser les résultats attendus avec l’efficacité optimale. En effet, la nature holistique des problèmes d’environnement nécessite des équipes pluridisciplinaires et le succès du COGERAT dans la mobilisation sociale en est la preuve.
5. Ces évaluations ne permettent pas aussi de se prononcer sur l’efficacité par rapports aux spécificités de Genre. La question de Genre est seulement en termes de femmes bénéficiaires ou de mesures d’accompagnement mais ni les intérêts stratégiques, ni les besoins opérationnels ne sont traitées en termes de spécificités de genre. Les indicateurs de Genre ne sont pas aussi présents.
6. De manière générale, tous les rapports d’évaluation soulignent les retards dans le transfert des fonds et retards dans les paiements et proposent de proroger les dates d’achèvement pour prendre en compte ces retards. Les entretiens avec les acteurs concernés confirment la persistance de ces problèmes qui seraient dus aux procédures du PNUD et retards dans la transmission des rapports techniques et financiers. Cela a affecté non seulement les délais de réalisation des projets mais dans certains cas constituent un facteur de risque pour l réussite et la viabilité. C’est le cas avec le paiement des salaires des gardiens dans le projet PLELO. Tous les gardiens rencontrés nous ont confiés qu’ils peuvent rester trois mois sans être payés et avouent qu’ils sont s’absentent pour s’occuper de leurs affaires or le gardiennage est l’activité la plus critique dans ce projet. D’autres cas sont aussi soulignés

**III.3. Efficience de l’effet**

*« L’efficience* ***mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats***. *Une évaluation des effets, peut* ***impliquer des estimations de l’investissement global du PNUD*** *(tous les projets et l’appui-conseil) destiné à un effet de développement donné*. *L’application de ce critère, particulièrement dans les évaluations du PNUD, constitue* ***un certain défi*** *vu que la nature même des initiatives du PNUD (par exemple l’appui-conseil), ne se prêtent pas toujours aux indicateurs conventionnels d’efficience*. *Dans ces cas, il faut donc considérer de leur appliquer certaines analyses de taux d’exécution, de raisons pour lesquelles certaines initiatives sont mises en œuvre plus rapidement que d’autres et, de ratios de gestion au niveau du programme*. *Il est également important d’évaluer la manière avec laquelle la stratégie de partenariat a influencé l’efficience des initiatives du PNUD à travers des mesures de partage de frais et d’activités complémentaires ».*

Les deux niveaux d’analyse ci-dessous seront considérés en rapport avec l’efficience:

* **A l’échelle des projets pris individuellement**, toutes les évaluations finales ou a mi parcours indiquent que les ressources allouées ont été rationnellement utilisées. En effet, si l’on compare les résultats atteints aux ressources dépensées, il apparait une grande efficience. Cela est en partie dû au fait que les ressources humaines sont payées par l’Etat et qu’il ya un personnel réduit au minimum. Les coûts unitaires par exemple, pour le PLECO et le COGERAT, sont maitrisés et la structure montre un rendement très élevé de chaque franc investi si l’on considère le service concerné.

1. **Domaine de la gestion durable des terres.** Dans le cas du PLECO par exemple**,** le coût de la fixation mécanique par HIMO est de 100.000 CFA à 130.000 CFA/ha, et la plantation est de 40fcfa par plant. Les plants sont achetés aux pépiniéristes à 15 CFA l’unité contre un montant sur le marché ou d’autres projets de 40fcfa (réf. ONG Karkara). On peut donc évaluer les coûts à l’hectare de dunes stabilisées entre 400.000 et 500.000 CFA. L’analyse reste cependant incomplète car il n’est pas valorisé tous les apports de l’Etat, notamment les bâtiments, le matériel laissé par les projets préexistants, les appuis des services techniques, les interventions du personnel du PNUD aussi bien à Niamey qu’au siège. La comparaison avec des interventions similaires en République Islamique de Mauritanie, par exemple, devient difficile du fait des approches différentes mais aussi de la structure des coûts ou des distances de transport peuvent multiplier les coûts.

Il en est de même pour les coûts des matériaux utilisés pour la fixation physique et biologique des dunes qui dépendent de leur disponibilité sur place. Les différences de coûts ne peuvent donc être attribuées à l’efficience du projet. Elles dépendent du coût de la main d’œuvre locale, des distances de transport et des matériaux pour la fixation physique et biologique.

Il faut également questionner l’efficience en rapport avec la justesse des prix payés aux populations. En effet, les prix des prestations et plants, datent de 20 ans. Si on compare avec ceux appliqués pour des travaux et prestations similaires l’instar de la banquette et demi lunes qui ont été multiplié par 3 ou 4 (exemple 15000 à 50000 entre 1987 et 2013 pour les banquettes). Pour être juste, une réactualisation des ces couts pour traduire la réalité du marché s’impose.

1. **Domaine de la préservation de la biodiversité (PMF/FEM).**

La Gestion de la biodiversité, avec 17,2% du budget, arrive en troisième position dans la répartition des ressources du programme 3.

Cependant, les appuis réalisés par le PFM/FEM sous contrats avec des ONGs peut conduire à des situations de sous estimations des coûts ou/et des réalisations de qualité moindre du fait de l’insuffisance décriée de leurs capacités techniques, du manque d’encadrement des services techniques déconcentrées et du non respect des normes techniques

1. **PMF/FEM**

L’efficience au niveau de toutes les interventions du PMF/FEM peuvent être sujette à caution ; en effet, on peut s’attendre à ce que les estimations des coûts des interventions soient erronées dans l’élaboration des budgets par les ONGs ; l’insuffisance de cadres et de moyens logistiques pour assurer le suivi évaluations des projets éparpillés sur le territoire national peut constituer un facteur de risque sur les réalisations; il en est de même de la très grande dispersion des interventions sur tous les 7 domaines focaux du programme

1. **Domaine du changement climatique. Le projet PANA résilience Agricole.** Pour le projet PANA résilience agricole, il est évident que l’efficience n’est pas au rendez vous car les montants dépensés et le nombre de cibles est vraiment insignifiant. Le rapport final indique l’équipement de 10 GMP pour 31 villages et un montant de 47 095 938 CFA. Les investissements qui varient de 2.000 .000 CFA à 6.000 000 CFA sont perçus par la plupart des acteurs comme du saupoudrage. Compte tenu du nombre élevé de bénéficiaires pour de petites superficies, l’impact est trop faible pour servir de modèle et entrainer quelque effet que ce soit.

Par ailleurs, les activités financées (Pulvérisateurs à pression entretenue, engrais, Achat 5 motopompes d’irrigation ;- Appui en matériel de travaux pratiques,-Formation en techniques culturales aux producteurs et en vie associative; Appui en clôture grillagée ; fonçage de puits) sont classiques dans le domaine agricole et dans les activités des ONG et peuvent s’inscrire parfaitement dans toute activité de lutte contre la pauvreté et d’assistance sociale. Ces interventions ne peuvent être présentées comme réponse spécifique au changement climatique. Il en est de même de la mise en place et d’équipements de centres de couture dont le lien avec le thème n’est pas démontré.

1. **Domaine des énergies renouvelables (Projet Promotion des énergies renouvelables ; PMF/FEM).** Pour les PFMF, les coûts comparés à la sous région sont raisonnables mais du point de vue environnementale l’efficience doit être reconsidérée car les PTMF installées fonctionnent au diesel et certainement les PTMF fonctionnement avec le solaire seraient plus couteux en termes d’investissement mais le choix du salaire serait plus efficient du fait de l’absence d’émissions de co2 (qui a un cout pour l’environnement et la santé) et d’économie de carburant à moyen et long terme. Cette analyse devra être faite. Une réponse est, cependant, apportée à ce questionnement au travers des appuis pour l’électrification solaire et éolienne entreprise dans le cadre des activités du PMF/FEM.

**A l’échelle du programme,** pour l’appréciation de l’efficience par rapport à l’effet, nous devrons considérer « comment ensemble tous les projets concourent a l’atteinte de l’effet ». Au total, le programme 3 a mobilisé 24 767 000USD [[7]](#footnote-7)mais fragmenté entre sept volet (7) et une quinzaine projets dont certains sont terminés, d’autres le seront bientôt et pour d’autres prolongés. La mise en œuvre réalisée séparément par des différentes unités de gestion, à des échelles différentes, selon un calendriers d’exécution différents, sur des sites différents avec des montants souvent trop faibles affecte l’efficience et constitue des opportunités ratées d’économie d’échelle, et de mise en synergie, etc. L’analyse des différents rapports nationaux pour les différentes conventions (biodiversité, désertification, les changements climatiques etc.) sont, par exemple, des processus identiques, mobilisent les mêmes acteurs et traitent des mêmes informations. L’élaboration des outils d’IEC et de sensibilisation et des campagnes de conscientisation est un exemple d’économie d’échelle.

La répartition des ressources entre les différents volets du programme ne semble pas traduire l’ordre des priorités tel que perçue par les acteurs et vécus sur le terrain pour une meilleure utilisation des ressources du PNUD. En effet la dégradation des terres qui est la priorité se retrouve avec seulement 14,2% des ressources alors que l’adaptation aux changements climatiques et la biodiversité se retrouvent avec respectivement 26,7% et 17%.(sources ERAD PNUD 2013)[[8]](#footnote-8). La concentration des ressources de Micro FEM en complément des interventions de PLECO aurait été plus efficiente et aurait beaucoup plus de valeur ajoutée que la dispersion constatée actuellement avec en plus la difficulté voir l’absence de suivi rapproché.[[9]](#footnote-9)

**III.4. Pérennité**

***«****La durabilité mesure* ***le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l’aide au développement en provenance de l’extérieur ait touché à sa fin***. ***Evaluer la durabilité implique une appréciation du niveau auquel les pertinentes conditions sociales, économiques, politiques et autres sont réunies et, toujours sur la base de cette appréciation***, ***d’effectuer des projections sur la capacité nationale à maintenir, diriger et garantir les résultats du développement dans le futur ».***

L’analyse de la pérennité est orientée sur la capacité des acteurs identifiés pour garantir la durabilité après les travaux.

* **A l’échelle des projets pris individuellement**.

Les analyses sont variables en fonction des thématiques et domaines :

**Domaine de la dégradation des terres. Cas du projet PLECO**. Bien que des signes de pérennité peuvent être considérés au regard des résultats atteints par le PLECO, par exemple, à travers un certain niveau de conscientisation et d’engagement des populations et des autorités administratives et locales préoccupées par le fléau d’ensablement des cuvettes et des bas fonds ainsi que l’appauvrissement des sols dans les départements de Gouré et de Maïné Soroa, il ya lieu de relativiser cette appréciation sur la base des constats ci-après observés lors de la visite de terrain :

(a) Les communes ne manifestent pas suffisamment d’engagement pour prendre en charge de manière « sérieuse » et « durable » ce qui est attendu d’elles pour garantir la durabilité ;

(b) les organisations communautaires mises en place par les projets sont très attentistes et attendent tout du projet. Elles ne montrent pas des signes encourageants du fait de ratés dans leur mise en place par des bonnes volontés sans l’expertise nécessaire. L’absence de spécialistes en sciences sociales et en genre au sein des équipes de projet explique la faiblesse de ces institutions et leur incapacité à assurer une durabilité ;

(c) les risques importants et hors du contrôle des bénéficiaires, à savoir l’arrivée de transhumants (de bovins et de chameaux) chassés par les conditions d’insécurité au Nigéria et au Tchad ;

(d) Le passage de témoin aux populations après un à trois ans est trop prématurée dans le domaine environnemental et des enjeux. Il faut un délai de consolidation des organisations locales et un niveau de maturité des plantations.

**Domaine de la préservation de la biodiversité**.

*Le COGERAT*. Les résultats atteints par ce projet peuvent laisser augurer des perspectives d’une pérennité de l’effet. Cette affirmation se base sur des éléments tels que l’accord de cogestion Etat – Communes de la réserve Aïr Ténéré, la conscientisation des 4 communes du projet pour la protection de la réserve de l’Aïr Ténéré, l’ adoption et la signature de la charte de l’écotourisme qui sont autant des signes d’engagement des autorités nationales, régionales, locales et des communautés. A cela on peut ajouter le schéma global et cohérent des Plans de Développement Communaux intégrant les questions d’environnement.

**Analyse du programme de micro financement FEM.**

Les analyses contenues dans le rapport de capitalisation du programme permettent de conclure que dans la plupart des projets d’intervention, la pérennité des interventions est difficile à évaluer compte tenu des volumes d’investissements en jeu et des durées des interventions. Le rapport mentionne par exemple que «  Pour mieux évaluer le niveau d’atteinte des résultats voire l’accomplissement des objectifs, l’établissement d’une situation de référence au démarrage de ces projets s’avère nécessaire. Elle doit permettre d’estimer les valeurs des indicateurs des résultats, d’effets et d’impact qui serviront plus tard comme base de comparaison et d’apprécier des progrès accomplis dans l’atteinte des objectifs. Malheureusement, cette ligne de base n’est que rarement établie par les projets ; ce qui ne facilite pas une telle estimation ; S’agissant de la durabilité, elle est incertaine sur la plupart des sites. En effet, une fois les chantiers terminés et la rémunération suspendue, l’engouement des populations a tendance à s’estomper progressivement malgré l’engagement pris au départ d’assurer le suivi après projet. La viabilité du système dépendra donc de la capacité du comité de gestion à s’organiser et à conduire les activités de façon bénévole ou de l’existence d’un autre appui extérieur pour la prise en charge du gardien du site »

**Domaine de changement climatique**. Les appuis en termes de sensibilisation et de formation des bénéficiaires pour un recours aux semences adaptées ou améliorées, si elles sont bien conduites, peuvent laisser augurer une pérennisations des acquis et des interventions en matière d’adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole. Ceci rend nécessaire un renforcement des actions de proximité et de mobilisation sociale.

**De façon globale**, la pérennité du renforcement des capacités des institutions nationales et déconcentrées que l’on retrouve dans la quasi-totalité des projets qui sous tendent la réalisation de l’effet reste sujette à question. En effet, la pérennité de cette forme d’appui au niveau des communes, des institutions régionales et nationales peut se trouver annihilée ou réduite par les changements d’acteurs, soit suite à des élections municipales, soit du fait de la mobilité des cadres nationaux et régionaux et de restructuration des ministères impliqués dans la gestion économique et financière.

**A l’échelle du programme.** L’alignement du programme aux priorités nationales de développement (de la SDR au PDES et à l’Initiative 3N) constitue une source de pérennité, à moins d’un bouleversement profond de la situation politique et économique du pays.

**III.5 Impact**

L’impact mesure ***les changements dans le développement humain et dans le bien-être des populations apportés, directement ou indirectement, prévus ou non***, par les initiatives de développement. ***Evaluer l’impact des initiatives du PNUD doit néanmoins avoir lieu à chaque fois que des bienfaits directs sur les populations sont perceptibles.*** De manière générale, l’application des critères les plus utilisés - pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact – en les associant, peut aider à s’assurer que l’évaluation couvrira les domaines les plus importants de l’initiative.

Compte tenu de leur durée respective de mise en œuvre, l’analyse d’impact portera sur deux projets de gestion durable des terres et de bio diversité : il s’agit du COGERAT - qui est dans sa 8ème année d’exécution - et du PLECO phase I/ PNUD/FAO - qui fut mis en œuvre depuis plus de 20 ans-.

Concernant le COGERAT qui fut lancé en août 2006, on observe une appropriation des résultats du projet à tous les niveaux. Cette appropriation se traduit par l’intégration continue de ressources des 4 communes qui sont couvertes par le projet à travers les PDC ; la durabilité se traduit aussi par un transfert progressif, au cours des années, des acquis du projet vers les communes et leurs communautés : C’est dans ce cadre qu’une phase transitoire de deux années avait été proposée par l’évaluation finale du projet afin d’assurer toutes les chances de succès au dit transfert et des investissements physiques et des outils de planification et de gestion.

Dans le cas du PLECO Phase I/PNUD/FAO, l’on retiendra que les communautés touchées par ce projet ont pris toute la mesure des questions de leur environnement. La protection des reboisements issus des fixations biologiques des dunes et qui sont en pleine maturité est assurée par les populations elles mêmes ainsi que la gestion des coupes de bois de chauffe selon une organisation de base. Des besoins additionnels de fixation face à l’émergence de nouvelles dunes sont déjà identifiées par ailleurs par les communautés qui demandent un appui pour engager les travaux.

# Recommendations

* 1. Passer à l’échelle avec deux grands programmes :

**Programme 1. Un programme national intégré de lutte contre l’ensevelissement de l’espace vital et de viabilisation des zones de production agrosylvopastorale**

**Ce programme** comprenant tous les projets actuel du domaine du changement climatique, de fixation des dunes, de GDT avec une **seule entité maitre d’ouvrage** sous forme par exemple d’une agence placée sous l’autorité du ministère en charge de l’environnement. Les projets suivants seraient concernés : Système Intégré d’approvisionnement en eau potable, PLECO, PANA, Projet Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et des Eaux dans le bassin du Fleuve Niger et Micro FEM.

Ce programme doit avoir des objectifs très **ambitieux** et plus **offensif** avec des objectifs de protection, de reconquête et valorisation des espaces détruits ou menacés par l’érosion éolienne et hydrique et inscrire ses intervention dans une perspective holistique (protection, valorisation des bases productives, socle des activités agrosylvopastorales et reconquêtes des espaces stratégiques de vie).

Le projet PLECO, sous une formulation révisée, remplit toutes les conditions pour en constituer le cœur ou la porte d’entrée. Les acquis de COGERAT, de PANA résilience, de PMF/FEM et Gestion des Ressources hydriques s’insèrent parfaitement dans cette option.

**Programme 2. Un programme national de biodiversité**

Ce programme comprendra tous les projets actuellement du volet biodiversité avec une seule direction (unité de gestion). Dans ses orientations, le programme prendra en compte en compte des autres aspects de la biodiversité , conformément aux recommandations pertinentes de la revue finale notamment (i) des questions des semences et des ressources phylogénétiques ; (ii) Des ressources forestières, notamment sur la gestion communautaire et communale des forêts, l’agroforesterie comme approche de préservation de la biodiversité et d’amélioration de la sécurité alimentaire, (iv) la formulation d’un projet d’appui aux collectivités territoriales décentralisées pour la gestion durable des forêts dans la perspective de la préservation de leur potentiel de biodiversité. Ce programme comprendra les projets de Renforcement des capacités nationales pour la gestion durable de la bio diversité, COGERAT, ANCR. En ce qui concerne le COGERAT, il faudra conformément à la recommandation de la mission d’évaluation de fin de projet, « dissocier clairement le volet protection et conservation de la RNNAT du volet écodéveloppement rural, et développer conséquemment une stratégie cohérente de valorisation de la RNNAT. Il est important d’assurer une cohérence entre les deux volets. Par ailleurs, outre la diversité biologique, cette stratégie devra prendre en compte l’immense richesse archéologique, préhistorique, historique et culturelle de la RNNAT»

* 1. **Une approche intégrée et inscrit sur le long terme**

La nature des enjeux, et des interventions nécessité une vision et une vision sur le long terme. A cet effet, ces deux programmes doivent être conçus pour les **20 prochaines années** avec des phases de 5 ans en continu.

A la place de projets dispersés alignés verticalement sur les conventions internationales, il faudra que chaque programme intègre en soi toutes les préoccupations de toutes les conventions car dans la réalité nigérienne et sur le terrain les problématiques de désertification, de changement climatique et de biodiversité sont un même enjeu et ont les mêmes manifestations notamment en terme de pauvreté, de vulnérabilité et de résilience.

Pour prendre en charge de manière sérieuse et holistique tous ces défis, ces programmes (agences) doivent comprendre toutes les expertises nécessaires en sciences forestières, physiques, agricoles, agroforesteries, pastorales, sociales, de communication etc. Le PNUD pourra consacrer ses efforts dans la mise en place du programme et des outils de gestion, de soutien aux fonctions gestion, de recherche développement et de communication

L’échec des cadres d’harmonisation et des tentatives de mise en synergie des projets montrent que la solution n’est de continuer à recommander la mise en synergie ou de planification conjointe etc.[[10]](#footnote-10) mais de créer des liens organiques entre les interventions et tous les intervenants. A cet effet, il est nécessaire de mettre en œuvre des **cadres uniques**  d’intervention ou de **coordination** pour tous les partenaires et ONG qui veulent contribuer à l’objectif  avec **un dispositif unique de pilotage** au niveau opérationnel et impliquant les acteurs décentralisés. Cela peut se faire à travers la mise en place d’une agence.

* 1. **Réajuster les orientations et le contenu de la promotion des énergies renouvelables pour les mettre en conformité avec la problématique environnementale bois de chauffe et énergie domestique. Les PTFM pourraient être alors réorientées vers des actions d’allègement des tâches et d’autonomisation des femmes**

Ces interventions ne contribuant pas à l’effet doivent être retirés du programme. Au besoin l’insérer dans la lutte contre la pauvreté. Les PFMF et l’électrification rurale sont déjà en phase de passage à l’échelle avec les importants financements mobilisés par l’Etat du Niger auprès de partenaires comme l’INDE (électrification solaire de 600 villages) et le Luxembourg (PFMF).Les ressources du PNUD peuvent donc être réorientées dans des interventions plus pertinentes. Si l’énergie doit demeurer dans cet effet, il faut envisager de réorienter les interventions dans le domaine des combustibles domestiques (alternative au bois combustible), par exemple l’appui à la promotion du gaz butane et du charbon minéral ou des projets pilote dans la promotion du biogaz en milieu rural en partenariat avec le secteur privé industriel qui commercialise ses produits.

* 1. **Séparer le niveau stratégique du niveau opérationnel**
* Spécialiser le CNEDD dans les fonctions politiques et stratégiques et dans l’évaluation des politiques et programmes et la facilitation entre le ministère de l’environnement et les autres ministères et les élus et l’instrument qui perme au Niger de s’acquitter de ses obligations en tant que Partie aux conventions internationales : la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ; la convention sur la biodiversité et la convention sur la désertification.
* Responsabiliser le ministère en charge de l’environnement pour le pilotage et l’exécution opérationnelle.
  1. **Esquisse d’un plan d’action de mise en œuvre des recommandations**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Actions** | **Activités** | **Observations** |
| **Phase 1 2014: une année de transition «changement dans la continuité »** | | |
| **Close out des projets en cours** | préparer le transfert de tous les moyens de ces projets à l’Agence | Assurer une continuité avec les ressources humaines existantes dans les projets et le matériel existant. |
| **Le renforcement des interventions dans le Projet de concentration et zones de concentrations** | PLECO : entamer des actions visibles dans les zones exclus actuellement de leurs interventions du fait d’absence de matériaux. | Equipement de PLECO de camions de transports  Entamer la réflexion sur les matériaux de fixation avec un passage à l’échelle  Ne pas engager de nouvelles actions dans les autres projets. |
| **Appui au gouvernement pour la création des deux Agences** | mettre en place le dispositif de pilotage, le personnel et tous les outils de gestion | Assurer la mise en place du budget de l’Etat et entamer les négociations avec les initiatives nationales CCA, 3N, etc.), les PTF, secteur privé, ONG. |
| **Elaboration de la stratégie opérationnelle de communication et** de mobilisation sociale | Elaborer TDR et sélectionner un cabinet avec de standards internationaux | aller au-delà des PTF classiques et cibler aussi bien les fondations privées que le citoyen nigérien. |
| **Elaborer un plan triennal (glissant) d’intervention** | pour la période 2015-2018 avec un ciblage des zones. | Cette approche permet une articulation avec le PNUD et autres PTF par rapport à leurs contraintes spécifiques de programmation |
| **Mettre en place le Plan d’action pour les Conditions Préalables**. | **Identifier les préalables qui relèvent des pouvoirs régaliens de l’Etat** | Exemple : la mise a disposition de moyens aux services de la protection des végétaux (Les invasions acridienne) de police environnementale et la réglementation de la transhumance des milliers de chameaux venant des pays frontaliers, |
| **Phase 2 : 2015 année d’entrée en vigueur du passage à l’échelle.** | | |
| **Mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de communication et de mobilisation de ressource**s | | Elle comprend les activités de mobilisation de fonds |
| **Poursuite de l’exécution des actions de fixation des dunes et GDTT et gestion biodiversité** | | Il s’agit d’assurer une continuité |
| **Mise en œuvre du Plan d’action sur les Conditions Préalables**. | | S’assurer que les conditions sont remplies avant une mobilisation des ressources |
| **Préparation et validation des Plans de travail pluriannuels :** | | **Plan de gestion[[11]](#footnote-11) et plan sectoriels[[12]](#footnote-12)** |
| **Phase 3 : 2016-2018 : Exécution du Plan triennal glissant** | | |
|  | |  |

Dans la mise en œuvre de ce plan, une attention particulière doit être accordée à la communication et aux conditions préalables à la durabilité qui relèvent du pouvoir régalien de l’Etat.

**En ce qui concerne la communication,** PLECO a réalisé un film qui fournit une bonne vision des défis. Il pourra servir d’input pour recruter une firme spécialisée dans la production audiovisuelle pour réaliser un produit (ou des produits selon les cibles) répondant aux standards les plus élevés pour la campagne de mobilisation de ressources. Cette production audiovisuelle doit être un préalable à la tenue d’un forum **sur l’ensevelissement des espaces stratégiques.** Un budget conséquent doit être prévu[[13]](#footnote-13).Le concept l’***ensablement*** est assez neutre et désigne un processus physique alors que celui d’***ensevelissement*** traduit l’impact et désigne les cibles (victimes). Il permet de classer le phénomène dans la même catégorie que les inondations et autres catastrophe avec ce facteur aggravant et « dramatique » qu’il est irréversible et renvoie à une perception de fin de vie et d’existence.

**En ce qui concerne les conditions préalables, Le CNDD** doit organiser une réflexion sérieuse sur ces questions et des mesures institutionnelles et réglementaires vigoureuses doivent être retenues entre les PTF et le gouvernement pour faire face. Le PNUD devra sensibiliser les autres partenaires sur la nécessité que ce préalable soit réglé avant de continuer les investissements dans ce domaine. Par exemple la dotation en moyens matériels adaptés et en personnel des services en charge de la protection des végétaux et des services en charge de la police de l’environnement (répression des fraudes) doit être un préalable. Par ailleurs le PDES (repris dans les 3N) a fixé un objectif de 35000ha de dunes fixées pour la période 2012-2015 et le cout pour atteindre le résultat (R1. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées) estimé à 125 000 millions dont 20 031 millions acquis et 104 969 était à rechercher. La priorité doit être de mobiliser immédiatement ces ressources notamment la part de l’Etat nigérien[[14]](#footnote-14).

# Enseignements tirés

Nous avons synthétisé les principales conclusions et recommandations des différents rapports d’évaluation, en nous concentrant sur les points récurrents, les enseignements communs et les aspects les plus pertinents pour le niveau programmatique. La mise en perspective avec nos propres observations et analyse a conduit à l’identification de cinq principales leçons apprises :

1. **La perception la plus partagée est que les autorités et les PTF n’ont pas pris la bonne mesure des enjeux que** constituent les problèmes que pose la rapide dégradation de l’environnement. L’analyse sémiologique montre que les mots les plus récurent dans les discours aussi bien des autorités administratives, des techniciens que des populations traduit cette perception : les mots suivant sont les plus récurrents : «sérieux », « envergure », « survie », « goutte d’eau dans la mer », « saupoudrage », « gros programme avec de gros moyens », « catastrophe », «dramatique ».

Le changement de perception est nécessaire pour avoir un engagement des populations et la durabilité. La crédibilité des PTF comme le PNUD et le gouvernement sont en jeu tant que les acteurs voient que les services régaliens n’ont même pas véhicules pour faire la police, les projets font des interventions très en deçà des besoins, que les gardiens ne sont pas payés à temps, leur personnel réduit au minimum etc.

(b) **La fixation des dunes avec reboisement est une des actions de protection de l’environnement qui intègre le plus toutes les dimensions du développement durable** notamment la lutte contre la désertification, l’adaptation au changement climatique, la préservation et restauration de la biodiversité, la durabilité des infrastructures économiques et sociale (routes, écoles, santé, puits), la sécurité alimentaire et la génération de revenus (lutte contre la pauvreté et la précarité) et le renforcement de la résilience.

En effet L’ensablement est devenu une contrainte structurante pour tous les secteurs. Dans le PDES, il est cité contre obstacles et risques pour le transport pluvial et routier (PDES page 35), les points d’eau et cuvettes de culture (page 130), l’agriculture pluvial (p29, p85), la production forestière et biodiversité (p66). L’enjeu est aussi bien local, régional que national, sous-régional et même africain en termes de bassins versants du Lac Tchad et du Fleuve Niger. L’appui HIMO utilisée est un puissant outil de lutte contre la pauvreté par la distribution de revenus et de produits alimentaires et de renforcement des liens sociaux par le travail[[15]](#footnote-15).

(d) **Les actions entreprises dans le cadre de l’adaptation au changement climatiques (PANA résilience) sont trop timides et ne répondent pas parfaitement aux enjeux et à la complexité du phénomène et des systèmes de production** en se focalisant sur la question des semences améliorées adaptée à cycle court. Les résultats peuvent être contreproductifs. Dans le contexte du Niger, il n’est pas pertinent de traiter le changement climatique de manière isolée dans des activités isolées.

(e) **Tous les acteurs admettent la faisabilité de la lutte contre la dégradation de l’environnement** et que la possibilité de fixation des dunes est largement démontrée. **Le sentiment de fatalité a disparu grâce à ces démonstrations** et qu’il n’y a pas besoin de continuer des actions à petite échelle

(g) **Seule une approche intégrée et holistique intégrant la mise en valeur et des mesures politiques et réglementaire peut garantir la mobilisation des populations, la durabilité des actions**. Par ailleurs, pour être durable et efficace, **des actions de protection de protection contre l’ensablement et pour la GDT doivent s’inscrire à l’échelle des terroirs** de manière plus large et non sur des infrastructures ciblés comme les routes ou les cuvettes.

# ANNEXES

# logo nouveau sloganANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

**Evaluation finale de la réalisation des effets du Programme Paya dans le domaine Environnement et Développement durable**

1. **Contexte et justification**

Sur la base des priorités nationales définies dans la SDRP 2008-2012, le Plan Cadre d’Assistance des Nations Unies au Niger (UNDAF Niger 2009–2013) poursuit trois effets comme contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du Niger :

* + Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus (OMD 1, 3, 7 et 8) ;
  + Les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique (OMD 2, 3, 4, 5 et 6) ;
  + Les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l’équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix (OMD 3 et 8).

Au sein de l’UNDAF,le Programme de Pays Niger–PNUD a pour objectif principal de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la SDRP et de contribuer à la réalisation des OMD. Il mobilise un financement annuel de 17 à 20 millions de dollars, soit de 85 à 100 millions de dollars sur les cinq ans. Le Programme de Pays est fondé sur une approche programme structurée autour de trois thématiques :

* 1. Le renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité y-compris la prévention des crises et le relèvement ;
  2. Le renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l’accélération de l’atteinte des OMD ; et
  3. Le renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles.

Conformément aux normes et procédures du PNUD, il est prévu de procéder à une évaluation finale de la mise en œuvre du CPD au Niger notamment l’Evaluation finale de la réalisation de l’effet dans le domaine de l‘Environnement et Développement durable. Cette dernière doit réalisée selon une approche participative

1. **Objectif de l’évaluation :**

L’objectif principal de la présente évaluation est d’accroître la redevabilité et l’apprentissage au sein du bureau-pays du PNUD. Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques régionaux, communautés, OSC etc.) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l’orientation à donner au programme. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception du prochain cycle du programme.

De manière plus spécifique, l’objectif est de :

* évaluer la pertinence de l’effet;
* évaluer les progrès dans l’atteinte de l’effet ;
* apprécier les contributions des différents projets mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de l’effet ;
* apprécier la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet, déterminer les facteurs qui ont favorisé et/ou entravé le succès ;
* évaluer les stratégies de partenariat et de communication à la réalisation de l’effet ;
* déterminer les leçons apprises et formuler des recommandations pour le prochain cycle de planification ;
* établir la cartographie des interventions du PNUD relevant de l’effet tout en précisant les cibles, les zones et les actions menées.

1. **Critères d’évaluation et questions évaluatives**

La présente évaluation doit concerner tous les aspects de l’effet et devra répondre aux principales interrogations suivantes :

* 1. **Les critères d’évaluation**

**Pertinence:** Dans quelle mesure l’effet était-il aligné au mandat du PNUD et aux priorités nationales ?

**Efficacité**: Dans quelles mesures le PNUD a contribué à la réalisation de l’effet? Le PNUD peut-il réaliser toute sa contribution à la réalisation de l’effet dans le délai prévu ?

**Efficience:** Les résultats ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?

**Pérennité :** Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ? Quelles sont les recommandations et orientations pour le prochain cycle?

**Impact :** Quels changements (ou signes précoces de changements) attendus ou non attendus les projets mis en œuvre dans le cadre de l’effet ont apporté dans la vie des bénéficiaires ?

Les critères transversaux que sont les cinq principes de programmation des Nations Unies que sont l’approche basée sur les droits de l’Homme, l’approche genre, la durabilité environnementale, le renforcement des capacités et la gestion axée sur les résultats devront aussi être considérés.

* 1. **Les questions évaluatives**

**Analyse de l’effet Programme pays :**

* Les effets CPAP, les indicateurs et les cibles étaient ils pertinents et en conformité avec les priorités nationales ?
* Quel est le niveau actuel de réalisation de l’effet et quelles perspectives pour la réalisation de l’effet avec les ressources et le délai imparti ?
* Les indicateurs retenus sont-ils pertinents et suffisants pour mesurer l’effet ? Dans quelle mesure la dimension genre a-t-il été pris en compte ?
* Quelles influences le PNUD a –t-il eu au niveau institutionnel, culturel et de la prise en compte de l’approche Genre ?
* En comparaison avec celles des autres partenaires, la contribution du PNUD à la réalisation de l’effet est elle significative ?
* Quels ont été les facteurs de succès dans la réalisation de l’effet, les contraintes et les solutions apportées ?
* Quelles on été les leçons apprises ?

**Analyse des produits :**

* Les produits retenus étaient-ils pertinents pour réaliser l’effet ?
* Les indicateurs choisis étaient-ils appropriés ? Suffisants ?
* Quels sont les progrès dans la réalisation des produits ?
* Quels ont été les facteurs positifs et négatifs, qui ont affecté la réalisation des produits ?
* Quels produits ont le plus contribué ou sont susceptibles de mieux contribuer à la réalisation de l’effet?

**Analyse des ressources, de la communication, du partenariat et de la gestion :**

* Les ressources allouées étaient-ils suffisantes ? Disponibles à temps ?
* Quelle a été l’apport des stratégies de communication et du partenariat à la réalisation de l’effet?
* Les modalités de gestion utilisées étaient-elles justifiées ? Efficaces ?

1. **Méthodologie**

Il s’agit d’une **évaluation participative.**

D’une manière globale, la méthodologie devra comporter :

1. **une analyse documentaire** : Elle permettra d’analyser toutes les sources d’information sur le

projet. Sans prétendre à l’exhaustivité, cette liste devra inclure les différentes versions du l’UNDAF et celles du CPAP y afférentes, les rapports de revues de l’UNDAF, les documents de projets en relation avec l’effet, les rapports trimestriels et annuels des projets, les rapports de revues annuelles des projets, les rapports d’évaluation de projets, les Rapports Annuels Orientés Résultats (ROAR) du Bureau, les données sur les différentes plateformes (ERBM,). Tout ceci pourra être complété par des entretiens avec les différentes parties prenantes pour soit clarifier le contenu des documents, soit collecter des données complémentaires utiles pour la suite du processus.

1. **une indication précise des données complémentaires à collecter** : Il s’agit à cette étape, en tenant compte du résultat de la phase précédente, d’exprimer les données/informations à collecter et auprès de quelles sources pour répondre aux questions relatives à l’évaluation et les outils qui seront utilisés. Avant de passer à la phase suivante, les résultats des étapes (i) et (ii) serviront à préparer le rapport d’évaluation initial qui fera l’objet de validation.
2. **des observations sur terrain** : il s’agira de visiter les réalisations des projets mis-en œuvre dans le

cadre de l’effet et d’en apprécier les changements apportés sur les bénéficiaires.

1. **des entretiens avec toutes les parties prenantes** : cette partie devra inclure la partie nationale, les

partenaires techniques et les bénéficiaires pour recueillir leurs avis sur les différents aspects de l’évaluation.

1. **Principaux Produits attendus de l’équipe d’évaluation**

Les produits spécifiques attendus de l’équipe d’évaluation sont :

**Un rapport initial d’évaluation (Inception report):** Il doit contenir la compréhension détaillée des termes de référence et l’approche méthodologique qui permettra de conduire l’évaluation ainsi que le chronogramme détaillé de l’évaluation et des différents livrables Il sera soumis au comité de suivi de l’évaluation pou validation avant le début de l’évaluation à proprement parlé..

**Rapport provisoire de l’évaluation :** Ce document sera soumis au comité de suivi de l’évaluation comprenant le PNUD et les principales parties prenantes dans la mise en œuvre de l’effet pour vérifier s’il répond aux critères de qualité d’évaluation requis (voir tableau ci-dessous).

**Rapport final de l’évaluation :** il sera obtenu après intégration aux rapports provisoires, des observations pertinentes reçues. Il sera joint à la version finale du document une proposition de plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations Ce rapport comportera un bref résumé en versions française et anglaise et sera adjoint d’une présentation Power Point.

**Les principaux critères de qualité pour chaque livrable figure dans le tableau ci-dessous.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Principaux critères de qualité** |
| Un rapport initial de l’évaluation | * Cohérence entre les différentes parties * Contenu : * Compréhension des TDRs ; * Réponses aux questions d’évaluation ; * Sources de données ; * Outils de collecte et cibles ; * Chronogramme détaillé ; * Répartition des responsabilités |
| Rapport provisoire de l’évaluation | * Conformité du canevas en annexe; * Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique |
| Rapport final d’évaluation | * Prises en comptes des observations pertinentes ; * Qualité des outils des outils de dissémination |

1. **Composition de l’équipe d'évaluation et compétences requises**

L’équipe d'évaluation sera composée d’un (1) évaluateur international et d’un (01) évaluateur national.

En plus de l’expertise en évaluation, les domaines thématiques suivants sont requis:

* La planification, programmation et budgétisation et le suivi des politiques de développement ;
* La redynamisation des économies locales et le relèvement communautaire;
* La gestion des ressources naturelles et environnementales;
* La prise en compte du genre et des droits humains.

Le détail sur les exigences de qualification des consultants est indiqué dans l’annexe 2.

1. **Éthique d'évaluation**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[16]](#footnote-16) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[17]](#footnote-17).

1. **Arrangements de gestion**

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation**: le Senior Management du bureau pays du PNUD et le Ministère du Plan, de l’Aménagement du territoire et du Développement Communautaire, Agence Gouvernemental de Coordination des intervention du PNUD pour: 1) fournir des conseils aux Evaluateurs; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; 3) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation; 4) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence

b) **Équipe d'évaluation**: Les consultants, international et nationaux, pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation**: la spécialistes en charge du suivi de la performance du Bureau et le chargé du suivi évaluation, les chargé de programme, pour: 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, au commissaire de l’évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

d) **Groupe de référence** : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

e) **Groupe Consultatif** : ce sont quelques membres représentants le bureau régional du PNUD à Addis-Abeba et à New York et le BCPR ainsi qu’un conseiller senior externe qui se réunissent, selon les besoins, afin d’examiner tous documents et fournir des conseils sur la qualité de l'évaluation ainsi que fournir des propositions pour l'amélioration du travail dans son ensemble.

1. **Rôle du PNUD**

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un support stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec l’équipe d’évaluation. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration du Programme du Pays.

**LISTE DES PROJETS PAR EFFETS et leur statut**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Effet** | **Projet ID** | **Projets** | **Statut** |
| Les populations participent à la préservation de l’environnement et des ressources naturelles y compris de l’eau | 00044922 | PIMS 260 IW FSP: Niger River Bassin | Clôturé |
| 00045188 | Appui aux Institutions de Gest | Clôturé |
| 00045189 | Appui aux Institutions de Gestion de l'Environnement | Clôturé |
| 00057961 | PIMS 3826 PPG Impl NAPA priori | Clôturé |
| 00049686 | PIMS 3225 LD PDF-B: Sand dune | Clôturé |
| 00051709 | PIMS: 2294 FSP Projet de Gesti | Clôturé |
| 00047114 | Système Intégré d'Approvisionnement en eau potable | Clôturé |
| 00070258 | PIMS 3943: Niger Fauna Corridor | Clôturé |
| 00070497 | Promotion des Energies Renouvelables | En cours |
| 00070891 | Gestion durable biodiversité | En cours |
| 00072003 | PIMS 3826 NAPA Résilience agricole | En cours |
| 00072224 | Niger-Projet de lutte contre l’Ensablement des Cuvettes Oasiennes | En cours |
| 00072381 | PIMS 4353 - NER African Adaption Program | En cours |
| 00077436 | Projet Fauna Corridor Niger | En cours |
| 00078086 | Projet PRASE | En cours |
| 00080568 | Niger - Troisième Communication Nationale | En cours |
| 00082306 | Scaling Up Community-Based Adaptation in Niger | En cours |

# ANNEXE 2 : Déroulement de la mission

**AGENDA DE REALISATION DE LA MISSION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Date/ période** | **Observations** |
| **Elaboration et présentation de la méthodologie de conduite de l’évaluation** | Lundi 18 – jeudi 28 novembre | Investigations préliminaires. |
| **Elaboration d’outils de collecte et d’analyse et données** | Lundi 18 – jeudi 28 novembre | Guides d’entretiens individuels et de focus group par cibles |
| **Analyse documentaire ;**  **Entretiens avec PNUD** | Lundi 18 – Jeudi 28 novembre | Collecte d’informations et de données d’analyse. Clarifications PNUD. Planification des visites de terrain |
| **Entretiens avec administrations centrales ;** | Lundi 2 – Mercredi 4 décembre | CNEDD ; Ministères Environnement et salubrité urbaine, énergie et pétrole |
| **Réalisation de missions de terrain** | Jeudi 5 -lundi 16 décembre | Sélection des sites selon des critères partagés avec le PNUD (exp : niveau d’exécution du budget alloué, niveau de couverture, volets, niveau stratégique ou opérationnel) ; priorité aux sites regroupant plusieurs thèmes de l’évaluation et potentiels d’effets intersectoriels. |
| **Finalisation et transmission de l’aide mémoire** | Lundi 16 décembre |  |
| **Présentation powerpoint de l’aide mémoire.** | Jeudi 19 décembre | Débriefing avec PNUD, prise en compte des observations et suggestion et finalisation du rapport |
| **Elaboration rapport provisoire et transmission au PNUD** | Jeudi 19 - Jeudi 26 décembre | Transmission au PNUD pour validation et observation |
| **Transmission par le PNUD des observations sur le rapport provisoire** | Jeudi 09 janvier 2014 |  |
| **Elaboration rapport final et transmission au PNUD** | Mardi 14 janvier 2014 |  |
| **Atelier de restitution des rapports finaux** | A déterminer |  |

**CALENDRIER DES VISITES DE TERRAIN**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dates | Horaires | Activités |
| 5 décembre 2013 | 8h | Départ de Niamey |
| 5 Décembre 2013 | 11h | Arrivée à Zinder |
| 5 décembre 2013 | 15h – 18h | Présentation principaux résultats et activités du PLECO |
| 6 décembre 2013 | 9h – 18h | Suite présentation principaux résultats et activités du PLECO ;Exploitation des documents du PLECO;Organisation des missions de terrains à Gouré et Maïné soroa ; |
| 7 décembre 2013 | 9h00 – 18hh00 | Suite Exploitation des documents du PLECO ;  Réunion de travail avec le directeur régional de l’environnement |
| 8 décembre 2013 | 9h – 18h | Réunion de travail avec le directeur régional de l’énergie et du pétrole ;  Suite Exploitation des documents du PLECO ; Affinement de la méthodologie de collecte des données |
| 9 décembre 2013 | 8h | Départ de Zinder |
| 11h | Arrivée à Gouré |
| 11h30 – 12h00 | Visites de courtoisie aux autorités (maire, chef de canton, secrétaire général (SG) |
| 12h00 – 13h00 | Exposé du chef d’antenne PLECO/DRE sur les activités du PLECO et les résultats réalisés |
| 13h00 – 15h00 | Pause déjeuner et prière |
| 15h00 | Départ pour Kéllé |
| 15h30 | Visite de courtoisie au maire et au chef de canton |
| 16H30 | Visite du site d’élevage des autruches à cou rouge |
| 18h30 | Retour à Gouré et nuit à Gouré |
| 10 décembre 2013 | 8h30 – 10H00 | Rencontre avec les partenaires sur le terrain (STD ; Projets ; programmes ; ONG) |
| 10h30 – 13h | Visites des sites de fixation des dunes de koublé Doki et de Kilakina ; entretiens avec les communautés |
| 13h00 | Départ sur Maïné Soroa |
| 17h00 | Arrivée à Maïné soroa |
| 11 décembre 2013 | 9h00 – 10h30 | Visites de courtoisie au maire et au préfet |
| 10h40 – 12H45 | Réunion de travail avec les partenaires sur le terrain |
| 12h45 – 15h30 | Pause déjeuner et prière |
| 16h00 – 16h40 | Visite de la pépinière et entretiens avec les femmes productrices de plans |
| 16h50 – 17h50 | Visite de la gommeraie de Maïné soroa et entretien avec le groupement des femmes travaillant dans la gommeraie |
| 12 décembre 2013 | 9h – 10h30 | Visite des sites de fixation des dunes de Dorsoram et entretiens avec les communautés et COGERNAT et su site de l’ONG KARKARA à Dorsoram |
| 10h45 – 12h45 | Visite des sites de fixation des dunes de Kil ; entretiens avec les communautés, le COGERNAT et les producteurs maraîchers |
| 13h00 – 14h45 | Visites de l’ancien site PNUD/FAO de Ambouram Ali et entretiens avec les communautés |
| 16h00 | Retour et nuit à Maïné soroa |
| 13 décembre 2013 | 9h00 – 11H00 | Entretiens avec le promoteur de la gommeraie de Maïné Soroa et le responsable local de l’ONG KARKARA |
| 11h30 | Départ sur Gouré |
| 14h30 | Arrivée à Gouré |
| 15h00 – 15h30 | Entretiens avec les groupements féminins deGouré |
| 16H00 | Départ pour Zinder |
| 20h00 | Arrivée et nuit à Zinder |
| 14 – 15 décembre 2013 | 10h00 – 18h00 | Debriefing de la mission de terrain avec le coordonnateur PLECO à Zinder |
| Mise en commun des résultats et organisation de l’aide mémoire |
| 16 décembre 2013 | 9h00 | Rencontre avec le secrétaire général adjoint du gouvernorat de Zinder |
| 11h00 | Départ de Zinder |
| 14h00 | Arrivée à Niamey ; transmission de l’aide mémoire |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ANNEXE 3 : Liste des personnes interrogées | | |
| **Nom/Prénom** | **Fonction** | **Structure** |
| **PNUD** | | |
| Fodé Ndiaye | Représentant résident | PNUD |
| Martine Therer | Représentant résident adjoint directrice Programme | PNUD |
| Laoulai Ada | Assistant au représentant résident | PNUD |
| Mahamane Lawali | Chargé de Programme Environnement | PNUD |
| Keita Maria Iboune | Analyste programme PNUD | PNUD |
| Sylvain Ki | Bureau Suivi et Évaluation PNUD/Niger | PNUD |
| Bolho Rabaha | Chargée de Programme | PNUD |
| Fati Gaoh | Expert Genre et Equité | PNUD |
| Boucar Nanatao Ismaïl | Coordonnateur national | Microfinancement GEF |
| Saîdou Adamou | Asssistant local en sécurité (LSA | PNUD |
| Sylvain Musafiri | Chargé des affaires huminaires | OCHA Zinder |
| **PARTIE NATIONALE** | | |
| Kamayé Maazou | Secrétaire Exécutif | CNEDD |
| Bako Solange | Directrice | Projet PANA |
| Colonel Moussa | Coordonnateur | AAP/ CNEDD |
| Hamissou Garba | Coordonnateur | Processus GDT/Point focal Pleco/ ME/SU/DD |
| Yayé M.Amadou | Coordonnateur | PAC/RC/ME/SU/DD |
| Nassourou Bello | Directeur | Energies renouvelables/ME/P |
| Ibrahim Hassane | Coordonnateur | PRASE/FEM/PNUD/NIGER/ ME/P |
| Ali Laouel Abbagana | Directeur adjoint | faune, chasse et aires protégées/ ME/SU/DD |
| Ibro Adamou | Directeur | Aménagement foncier/Projet corridor fauneME/SU/DD |
| **REGION/DEPARTEMENTS** | | |
| **REGION ZINDER** | | |
| Issa Moussa | Secrétaire général adjoint | Gouvernorat Zinder |
| Bako Iloti | Conseiller Gouvernorat | Gouvernorat Zinder |
| Col Zoubéirou Toujani | Coordonnateur PLECO | ME/SU/DD |
| Col Hamadou Mahamadou | Directeur régional environnement | ME/SU/DD |
| Cdt Guéro | Suivi/Evaluation PLECO | ME/SU/DD |
| Ibrah Magagi | Directeur Energie/pétrole | ME/P |
| Mallam Aboubacar Adamou | Directeur adjoint | ME/P |
| **DEPARTEMENT GOURE** | | |
| Maï Kosso Maï Moussa | Chef de canton | Canton de Gouré |
| Ali Amadou | Maire | Commune urbaine Gouré |
| Ibrahim Salifou | Secrétaire général préfecture | Préfecture de Gouré |

# ANNEXE 4 : Matrice de conception d’évaluation



|  |
| --- |
| ANNEXE 5 : Liste des documents consultés |
|  |
| 1. Mu l t i l a t e r a l Or g a n i s a t i o n Performance Assessment Network/ Organisational E f f e c t i v e n e s s  A s s e s sme n t 2 0 1 2 Country Data Summary f o r Country Data Summary for UNDP in Niger De c e m b e r 2 0 1 2 |
| 2. Evaluation des résultats des activités de développement Bureau de l’évaluation, février 2013 |
| 3. La politique d’évaluation du Programme des Nations Unies pour le Développement DP/2011/3 |
| 4. Guide pour les évaluateurs d'effet/ Bureau d’Évaluation/ Programme des Nations Unies pour le Développement.  One United Nations Plaza, New York, NY 10017. |
| 5. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement |
| 6. Règles d'évaluation applicables au système des nations unies 28 avril 2005 |
| 7. Plan d'actions du programme pays entre le Gouvernement de la République du Niger et le Programme des Nations Unies  pour le Développement 2009 – 2013 |
| 8. Gouvernement de la République du Niger et le Programme des Nations Unies pour le Développement/  Plan d'actions 2009 - 2013/ Programme 3 Renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles |
| 9. Système des Nations Unies au Niger / Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2009 - 2013 |
| 10. Draft Plan d'Action du programme - Pays pour le Niger 2014 – 2018 |
| 11. Projet de descriptif du programme pour le Niger 2014 – 2018 |
| 12. Rapport de la Revue à Mi-Parcours du Programme de Pays du PNUD au Niger  (2009 – 2013) Février 2012 |
| 13. Plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie genre du PNUD NIGER |
| 14. Rapport de synthèse de la revue annuelle de l'UNDAF 17 - 18 février 2009 |
| 15. Results Oriented Annual Reports 2009 – 2012 |
| 16. Plan de Travail annuel 2009 - 2012 Projets PANA, Promotion Energie renouvelables, COGERAT, PLECO, Gestion de la biodiversité,  Appuis aux institutions de gestion de l'environnement |
| 17. Rapports annuels 2009 Projets PANA, Promotion Energie renouvelables, COGERAT, PLECO, Gestion de la biodiversité,  Appuis aux institutions de gestion de l'environnement |
| 18. Rapport d'exécution/ Programme Pays/ Niger 2009 |
| 19. Rapport final EMP PANA juin 2012 |
| 20. Rapports annuels 2009 PANA, PLECO, Promotion énergies renouvelables, Cogérat, AAP, GIRE, bio diversité, AIGE |
| 21. Rapport de capitalisation GIRE |
| 22. Rapport définitif GIRE |
| 23. 4ème rapport national biodiversité |
| 24. Informations générales Programme microfinancement FEM |
| 25. Rappot final évaluation programme microfinancement FEM |
| 26. Stratégie nationale et plan d'action énergies renouvelables Mars 2013 |
| 27. Rapport d'évaluation fianle COGERAT Août 2013 |
| 28. Programme national de références d'accès aux services énergétiques PRASE Avril 2009 |
| 29. Code d'électricité janvier 2003 |
| 30. Plan de développement économique et social 2012 – 2015 |
| 31. Initiative 3N/ Plan d'investissements 2012 - 2015 - Octobre 2012 |
| 32. PLECO Synthèse des principaux résultats 2010 – 2013 |
| 33. Présentation PLECO 2012. PPT |
| 34. PLECO Document sur les fixations des dunes 2011 – 2013 |
| 35. PLECO Manuel de suivi de fixation des dunes Mars 2011 |
| 37. PLECO Divers documents techniques sur les sites |
| 38. PLECO Rapport de progrès annuel 2012 |
| 39. PLECO Photos dunes fixées et cuvettes aménagées |
| 40. Etats de décaissements PAN et Energies Renouvelables 2013 |
| 41. Guide des ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique/ PNUD novembre 2008 |

# ANNEXE 6 : 2013 CADRE DE RESULTATS

**Effets Programme de Pays CPAP 2009-2013**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Focus area 4 : Environment and sustainable development** | **Effet 7** | **Les populations participent à la préservation de l’environnement et des ressources naturelles y compris de l’eau** |

**CPAP NIGER 2009-2013 CADRE DE RESULTATS ET D’ALLOCATION DES RESSOURCES**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Composantes Programme** | **Effets Programme de pays** | **Cibles Programme Pays 2013** | **Indicateurs et situation de référence** | **Partenaires stratégiques** |
| Programme 3 : Gestion durable des ressources naturelles | Les populations participent à la préservation de l’environnement et des ressources naturelles y compris de l’eau |  |  | PNUE, FEM, CILSS, Autorité du bassin du Niger |
|  |  | Dégradation des terres  - Ressources matérielles et financières sont mobilisées en faveur de la lutte contre la dégradation des terres et des écosystèmes  - Un plan d’actions pour le renforcement des capacités nationales pour la gestion de l’environnement validé et mis en oeuvre  - Une vision locale de gestion durable des ressources naturelles développée et activités de protection contre l’ensablement des cuvettes oasiennes mises en œuvre dans Gouré et Mainé–Soroa  - Un système pérenne de cogestion Etat – Communes des ressources naturelles est mis en place dans la Réserve Naturelle Aïr–Ténéré | Dégradation des terres  - Volume de Ressources et nombres de partenariats mobilisés en faveur de la lutte contre la dégradation des terres et des écosystèmes  - Superficie protégée contre l’ensablement dans les départements de Gouré et Mainé–Soroa  - Système de cogestion Etat – Communes des ressources de la Réserve Naturelle Aïr–Ténéré fonctionnel  - Plan d’actions pour le renforcement des capacités nationales pour la gestion de l’environnement disponible |  |
|  |  | Biodiversité  ₋ Une stratégie nationale et un plan d’action pour la conservation et la valorisation de la faune sont élaborés  - Le 5ème rapport national sur la biodiversité est élaboré  - Les études de faisabilité du développement de l’écotourisme dans le Parc du W sont menées  - La mise en oeuvre du Projet Corridor de biodiversité de la Faune du Sahara et du Sahel (PCSS) soutient l’intégrité des écosystèmes et favorisent l’amélioration des conditions de vie des populations dans les aires protégées de l’Aïr–Ténéré–Termit–Tadress–Gadabéji | Biodiversité  ₋ Document de stratégie nationale et un plan d’action pour la conservation et la valorisation de la faune  ₋ Document 5ème rapport national sur la biodiversité disponible  ₋ Document du projet Corridor de biodiversité de la Faune du Sahara et du Sahel (PCSS) élaboré et mis en oeuvre |  |
|  |  | Energies renouvelables  - La stratégie d’accès aux services énergétiques modernes (SNASEM) est actualisée et opérationnalisée  - Un volet Niger relatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre est mis en oeuvre dans le cadre de l’initiative régionale du PRASE  - Des plateformes multifonctionnelles sont vulgarisées dans au sein des communautés en vue de promouvoir l’accès é l’énergie et aux opportunités économiques des populations vulnérables | Energies renouvelables  ₋ Document de stratégie d’accès aux services énergétiques modernes (SNASEM, disponible  ₋ Nombre de plateformes multifonctionnelles installées |  |
|  |  | Gestion intégrée des Ressources en eau  - La capitalisation de l’opération pilote de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est menée en vue de contribuer à la conceptualisation d’un modèle national de Gestion Intégrée des Ressources en eau dans le cadre du PANGIRE.  - L’utilisation du SIG est promue au sein des structures nationales en charge de l’analyse, la planification et la gestion des ressources hydriques  - La coordination du projet régional sur l’inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux du bassin du fleuve Niger est assurée | Gestion intégrée des Ressources en eau  ₋ Modèle national de Gestion Intégrée des Ressources en eau et SIGNER intégrés dans le cadre du Plan d’Action National POUR LA Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) |  |
|  |  | Changements climatiques  - La 3ème communication nationale sur les changements climatiques est élaborée  - Le développement d’un programme de renforcement des capacités des institutions nationales en charge du dossier est appuyé dans le cadre du Programme africain d’adaptation aux changements climatiques.  - Le ME/LC et les autres institutions nationales sont accompagnés dans la mise en œuvre du Projet d’appui à la résilience du système agricole face aux changements climatiques  - Le PNUD assume la fonction de Chef de file des PTF pour l’environnement | Changements climatiques  ₋ Documents de 3ème communication nationale sur les changements climatiques est élaborée  ₋ Document national du Programme africain  d’adaptation aux changements climatiques élaboré et mis en œuvre  - Cadre de concertation des PTF pour l’environnement fonctionnel avec l’appui du PNUD en tant que Chef de file |  |
|  |  |  | Référence :  ₋ Situation environnementale du Niger est précaire du fait ampleur défis liés à dégradation des terres ; préservation de la biodiversité ; l’accès aux services énergétiques modernes ; gestion durable des terres et des ressources en eau.  ₋ Niger a défini une stratégie environnementale dans la SDR à travers 4 programmes: (i) gouvernance locale des ressources naturelles ; (ii) électrification rurale ; (iii) préservation de l’environnement ; (iv) restauration des terres et reboisement |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ANNEXE 7 :Tableau Financier** (2009 - 2012) selon Programmes, Sous-programmes et projets - CPAP et UNDAF (16 Janvier 2012)($'000) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **UNDAF** | **Effet Plan Strat** | **Prog, S-P et Volet** | **Code du Projet** | **Intitulé du Projet** | **2009** | | | | | | **2010** | | | | | | **2011** | | | | | | **2012** | | | **2013** | | | **2009 - 2013** | | | | | | **Code du Projet** | **2009 - 2013** | | | | | |
|  | **TRAC** | | **Autres** | | **Total** | | **TRAC** | | **Autres** |  | **Total** |  | **TRAC** | | **Autres** | | **Total** | | **TRAC** | **Autres** | **Total** | **TRAC** | **Autres** | **Total** | **TRAC** | **TRAC** | **Autres** | **Autres** | **Total** | **Total** | **TRAC** | **TRAC** | **Autres** | **Autres** | **Total** | **Total** |
|  | **P** | **D** | **ASL** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **ASL** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **P** | **P** | **P** | **P** | **P** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** | **P** | **D** |
|  | **7** |  |  | ***Effet 7* - Les populations participent a la preservation de l'environnement et des ressources naturelles y cmpris de l'eau** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | ***3,1*** |  | ***Gestion des ressources naturelles*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | **A** |  | **Lutte contre la dégradation des terres** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1.4.3 |  |  | 45188 | Appui aux Institutions de Gestion de l'Environnement | 423 | 412 | 0 | 0 | 423 | 412 |  | 36 |  | 0 | 0 | 36 |  | 0 |  |  |  |  |  |  | 0 |  |  | 0 | 423 | 448 | 0 | 0 | 423 | 448 | **45188** | 423 | 448 | 0 | 0 | 423 | 448 |
| 1,4 |  |  | 49686 | PIMS 3225 LD PDF-B: Sand dune rehabilitation | 124 | 124 | 0 | 0 | 124 | 124 |  | 30 |  | 0 | 0 | 30 |  | 0 |  |  |  |  |  |  | 0 |  |  | 0 | 124 | 154 | 0 | 0 | 124 | 154 | **49686** | 124 | 154 | 0 | 0 | 124 | 154 |
| 1,4 |  |  | 72224 | Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes (PLECO) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 303 | 266 | 369 | 360 | 672 | 626 | 261 | 304 | 449 | 393 |  |  | 261 |  | 261 | 317 |  | 317 | 1 142 | 570 | 818 | 753 | 1 960 | 1 323 | **72224** | 1 142 | 570 | 818 | 753 | 1 960 | 1 323 |
|  |  |  |  | Sous-total 3.1 Volet A | 547 | 536 | 0 | 0 | 547 | 536 | 303 | 332 | 369 | 360 | 672 | 692 | 261 | 304 | 449 | 393 | 0 | 0 | 261 | 0 | 261 | 317 |  | 317 | 1 689 | 1 172 | 818 | 753 | 2 507 | 1 925 | **0** | 1 689 | 1 172 | 818 | 753 | 2 507 | 1 925 |
|  |  | **B** |  | **Gestion durable de la biodiversité** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | 51709 | PIMS: 2294 FSP Projet de Gestion des Res de l'Aïr-Ténéré (COGERAT) | 100 | 100 | 875 | 693 | 975 | 793 | 152 | 120 | 648 | 429 | 800 | 549 | 131 | 171 | 425 | 246 |  |  | 131 |  | 131 | 159 |  | 159 | 673 | 391 | 1 948 | 1 368 | 2 621 | 1 759 | **51709** | 673 | 391 | 1 948 | 1 368 | 2 621 | 1 759 |
| 1.4.3 |  |  | 70891 | Gestion durable biodiversité | 98 | 97 | 54 | 0 | 152 | 97 | 292 | 171 |  | 0 | 292 | 171 | 251 | 182 |  |  |  |  | 251 |  | 251 | 305 |  | 305 | 1 197 | 450 | 54 | 0 | 1 251 | 450 | **70891** | 1 197 | 450 | 54 | 0 | 1 251 | 450 |
|  |  |  | 70258 | PIMS 3943 : Niger Fauna Corridors | 54 | 63 | 69 | 55 | 123 | 118 |  | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 |  | 0 |  |  |  |  |  |  | 0 |  |  | 0 | 54 | 64 | 69 | 56 | 123 | 120 | **70258** | 54 | 64 | 69 | 56 | 123 | 120 |
| 1.4.3 |  |  | 77436 | Gestion durable de Corridor de faune au Niger | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 |  | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 34 | 0 |  |  |  |  | 0 |  |  | 0 | 0 | 0 | 34 | 0 | 34 | 0 | **77436** | 0 | 0 | 34 | 0 | 34 | 0 |
|  |  |  |  | Sous-total 3.1 Volet B | 252 | 260 | 998 | 748 | 1 250 | 1 008 | 444 | 292 | 648 | 430 | 1 092 | 722 | 382 | 353 | 459 | 246 | 0 | 0 | 382 | 0 | 382 | 464 |  | 464 | 1 924 | 905 | 2 105 | 1 424 | 4 029 | 2 329 | 0 | 1 924 | 905 | 2 105 | 1 424 | 4 029 | 2 329 |
|  |  | **C** |  | **Promotion des Energies Renouvelables** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | 70497 | Promotion des Energies Renouvelables | 311 | 310 | 0 | 0 | 311 | 310 | 131 | 18 | 50 | 50 | 181 | 68 | 113 | 54 | 405 | 0 |  |  | 113 |  | 113 | 137 |  | 137 | 805 | 382 | 455 | 50 | 1 260 | 432 | **70497** | 805 | 382 | 455 | 50 | 1 260 | 432 |
|  |  |  |  | Sous-total 3.1 Volet C | 311 | 310 | 0 | 0 | 311 | 310 | 131 | 18 | 50 | 50 | 181 | 68 | 113 | 54 | 405 | 0 | 0 | 0 | 113 | 0 | 113 | 137 |  | 137 | 805 | 382 | 455 | 50 | 1 260 | 432 |  | 805 | 382 | 455 | 50 | 1 260 | 432 |
|  |  | **D** |  | **Promotion de la gestion integree des ressources en eau (GIRE)** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1.4.3 |  |  | 45189 | Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau | 395 | 387 | 0 | 0 | 395 | 387 | 353 | 263 |  | 0 | 353 | 263 | 304 | 43 |  |  | 304 | 43 | 304 |  | 304 | 369 |  | 369 | 1 725 | 693 | 0 | 0 | 1 725 | 693 | **45189** | 1 725 | 693 | 0 | 0 | 1 725 | 693 |
|  |  |  | 47114 | Système intégré d'approvisionnement en eau | 0 | 0 | 175 | 154 | 175 | 154 |  | 0 | 0 | 14 | 0 |  |  | 0 | 20 | 20 | 20 | 20 |  |  | 0 |  |  | 0 | 0 | 0 | 195 | 188 | 195 | 188 | **47114** | 0 | 0 | 195 | 188 | 195 | 188 |
|  |  |  | 44922 | PIMS 260 IW FSP: Niger River Basin | 0 | 0 | 1 904 | 1 089 | 1 904 | 1 089 |  | 0 | 1 690 | 934 | 2 | 1 |  | 0 | 739 | 381 | 739 | 381 |  |  | 0 |  |  | 0 | 0 | 0 | 4 333 | 2 404 | 4 333 | 2 404 | **44922** | 0 | 0 | 4 333 | 2 404 | 4 333 | 2 404 |
|  |  |  |  | Sous-total 3.1 Volet D | 395 | 387 | 2 079 | 1 243 | 2 474 | 1 630 | 353 | 263 | 1 690 | 948 | 355 | 264 | 304 | 43 | 759 | 401 | 1 063 | 444 | 304 | 0 | 304 | 369 |  | 369 | 1 725 | 693 | 4 528 | 2 592 | 6 253 | 3 285 |  | 1 725 | 693 | 4 528 | 2 592 | 6 253 | 3 285 |
|  |  | **E** |  | **Adaptation aux effets des changements climatiques** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 0 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | 14012 | ANCR | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 |  | 0 |  |  |  | 0 |  |  | 0 |  |  | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | **14012** | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
|  |  |  | 72381 | Programme Africain d'Adaptation aux changements climatiques - Niger | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 80 | 15 | 816 | 646 | 896 | 661 | 69 | 16 | 1 826 | 1 160 |  | 1 176 | 69 |  | 69 | 84 |  | 84 | 302 | 31 | 2 642 | 1 806 | 2 944 | 1 837 | **72381** | 302 | 31 | 2 642 | 1 806 | 2 944 | 1 837 |
|  |  |  | 57961 | NAPA interventions prioritaires, PPG, Niger (PIMS 3826) | 270 | 247 | 15 | 0 | 285 | 247 |  | 4 |  | 0 | 0 | 4 |  | 0 |  |  |  | 0 |  |  | 0 |  |  | 0 | 270 | 251 | 15 | 0 | 285 | 251 | **57961** | 270 | 251 | 15 | 0 | 285 | 251 |
|  |  |  | 72003 | NAPA Resilience - Secteur agriculture (PIMS 3826 ) | 0 | 0 | 31 | 30 | 31 | 30 | 200 | 92 | 831 | 721 | 1 031 | 813 | 172 | 98 | 859 | 574 |  | 672 | 172 |  | 172 | 209 |  | 209 | 753 | 190 | 1 721 | 1 325 | 2 474 | 1 515 | **72003** | 753 | 190 | 1 721 | 1 325 | 2 474 | 1 515 |
|  |  |  |  | Sous-total 3.1 Volet E | 270 | 247 | 47 | 30 | 317 | 277 | 280 | 111 | 1 647 | 1 367 | 1 927 | 1 478 | 241 | 114 | 2 685 | 1 734 | 0 | 1 848 | 241 | 0 | 241 | 293 |  | 293 | 1 325 | 472 | 4 379 | 3 131 | 5 704 | 3 603 | 0 | 1 325 | 472 | 4 379 | 3 131 | 5 704 | 3 603 |
|  |  | **A** |  | **F. Programme de Micro-Financement** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  | 57299 | Programme de Micro-Financement (PMF/FEM) | 0 | 0 | 0 | 1168 | 0 | 1 168 | 0 | 0 | 0 | 415 | 0 | 415 | 0 | 0 | 0 | 352 | 0 | 352 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 935 | 0 | 1 935 | **57299** | 0 | 0 | 0 | 1 935 | 0 | 1 935 |
|  |  |  |  | Sous-total Volet F | 0 | 0 | 0 | 1 168 | 0 | 1 168 | 0 | 0 | 0 | 415 | 0 | 415 | 0 | 0 | 0 | 352 | 0 | 352 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 935 | 0 | 1 935 |  | 0 | 0 | 0 | 1 935 | 0 | 1 935 |
|  |  |  |  | ***Sous-total 3.1*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** |  |  | ***2 214*** | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |  | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |
|  |  |  |  | ***Total Effet 7*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***2 214*** | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |  | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |
|  |  |  |  | ***SOUS-TOTAL PROGRAMME 3. ENVIRONNEMENT*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***1 168*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***415*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***352*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***0*** | ***2 214*** | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |  | ***10 846*** | ***5 968*** | ***13 921*** | ***11 391*** | ***24 767*** | ***17 359*** |
|  |  |  |  | ***Distribution par source de financement*** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 38 914 | 0 | 0 | 0 | 38 914 | 0 |  | 38 914 | 0 | 0 | 0 | 38 914 | 0 |
|  |  |  |  | PNUD TRAC |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | #REF! | 0 | 0 | 0 | #REF! | 0 |  | #REF! | 0 | 0 | 0 | #REF! | 0 |
|  |  |  |  | Fonds Global (GFATM/FGTPH?) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  | Fonds Environnement Mondial (FEM) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  | Fonds d'Equipement des NU (FENU |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  | **Total** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 |  | 0 |  | 0 | 0 | 0 | 0 |

1. Rapport à mi parcours du CPAP PNUD février 2012 [↑](#footnote-ref-1)
2. Note d’Orientation Stratégique de l’UNDAF, Août 2007 [↑](#footnote-ref-2)
3. Système des Nations Unies (2004). Cinquième rapport national sur le Développement Humain au Niger. [↑](#footnote-ref-3)
4. En 2015, la population nigérienne sera 17,94 millions et 32% d’entre eux vivront en milieu urbain. La majorité sera encore rurale et vivra des activités agropastorales. Cela amène à se poser d’autres questions sous-jacentes : [↑](#footnote-ref-4)
5. Le micro FEM est complètement inconnu dans la zone y compris auprès des agents de PLECO et par conséquent l’expérience PNUD n’est même pas valorisée. [↑](#footnote-ref-5)
6. Pulvérisateurs à pression entretenue, engrais, Achat 5 motopompes d’irrigation ;- Appui en matériel de travaux pratiques,-Formation en techniques culturales aux producteurs et en vie associative; Appui en clôture grillagée ; fonçage de puits [↑](#footnote-ref-6)
7. Rapport à mi parcours du CPAP PNUD février 2012 [↑](#footnote-ref-7)
8. Le rapport ERAD cite aussi le projet promotion de la gestion intégrée des ressources en eau pour 24%. Ce projet clôturé en 2008, ne figure pas dans les projets 2009-2013 et on demande la raison de son maintien dans le porte feuille. [↑](#footnote-ref-8)
9. Le projet Micro FEM ne compte que deux personnes basées à Niamey [↑](#footnote-ref-9)
10. Le rapport mi parcours fait la recommandation suivante :N.1 Bâtir la synergie entre les interventions : Les projets PANA Résilience et AAP constituent de bonnes initiatives aux défis que posent les changements climatiques, particulièrement au niveau des communautés vulnérables. Cependant, pour assurer une plus grande efficacité, des efforts sont recommandés pour développer la synergie entre ces deux interventions d’une part, et avec d’autres projets et programmes d’autre part (Programme Grande Muraille Verte, Programme d’Actions Communautaires, PLECO, etc.) qui partagent les mêmes zones d’intervention et / ou des actions similaires. [↑](#footnote-ref-10)
11. Plan suivi évaluation,; Plan d’intégration genre ; Plan assurance Qualité ; Plan de suivi évaluation [↑](#footnote-ref-11)
12. Plans sectoriels des volets mise en valeur : agriculture, élevage, hydraulique, agroforesterie ; Plans d’action information, éducation et sensibilisation; Plan de travail pour la recherche-développement  Plans de transfert-pérennisation [↑](#footnote-ref-12)
13. Le budget prévu dans le PTA est trop faible pou un tel travail et montre qu’on a pas encore pris la bonne mesure des enjeux et des exigences des produits et services nécessaires. [↑](#footnote-ref-13)
14. Selon le PNUD (ROAR 2012), l’organisation réussie de la table ronde des partenaires sur le PDES qui a enregistré des annonces équivalentes à 4,8 milliards de dollars, soit plus de 100% de son gap de financement du PDES. Le programme Environnement et Changement Climatique est évalué à 351 667 millions CFA soit xx USD et % du PDES. [↑](#footnote-ref-14)
15. L’antenne de Mainé Soara a distribué sur la période (2011-2012) à 8383 personnes dont 5679 hommes et 2704 femmes au total 805,38T de vivres et 212.521.750 fcfa Le déficit céréalier était de - 29704 T en 2011 [↑](#footnote-ref-15)
16. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-16)
17. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-17)